

RTP 723m

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 23 DÉCEMBRE 1926

PRÉSIDÉE PAR

M. GEORGES GOYAU

DIRECTEUR



ORDRE DES LECTURES

- 1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1926;
- 2° Lecture du poème qui a remporté le prix au concours de poésie;
- 3° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.



ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 23 DÉCEMBRE 1926

RAPPORT

DE

M. RENÉ DOUMIC

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1926

MESSIEURS,

Un des thèmes, ou des lieux communs, les plus abondamment développés, ou ressassés, en ces années dernières, a consisté à dire que la guerre avait creusé, entre deux générations d'écrivains, un abîme. D'un bord à l'autre, on ne se reconnaissait plus, et d'ailleurs on ne voulait plus se connaître. Façons de penser, de sentir et d'écrire, tout ce qui datait d'avant la guerre était galamment invité à rentrer dans le néant. Théâtre, roman, poésie, toute cette littérature périmée devait faire place nette pour une autre, — à la veille de naître.

L'Académie française ignore ces faciles et fâcheux partis pris. Pas plus en littérature qu'ailleurs, elle n'admet

qu'il y ait deux France. Elle envisage la littérature française dans sa continuité. Attentive à discerner, empressée à encourager tout ce qui lui paraît une promesse ou une espérance, elle ne se croit pas obligée pour cela de retirer à ceux, dont l'œuvre s'est une fois pour toutes inscrite au répertoire de l'esprit français, son estime et sa gratitude.

C'est ainsi que, pour mieux faire honneur à l'un des écrivains les plus célèbres, voire les plus populaires, d'avant-guerre, à tous les prix dont elle dispose elle en a ajouté un, qu'elle a créé tout exprès, un Grand Prix d'Académie, quelque chose comme une sur-récompense, qui prend toute sa valeur de son caractère exceptionnel, et qu'elle est heureuse d'adresser, en don joyeux et cordial, à ce maître de la gaieté qui s'appelle Georges Courteline.

Courteline ! A ce nom, qui sonne comme une invitation au rire, tout un peuple s'évoque, cocasse et falot, petits employés, petits rentiers, cavaliers et ronds de cuir, pris dans le traintrain de leur vie quotidienne, dans la ronde de ces petites mésaventures qui les font risibles et touchants. La Goupille, le client sérieux, et cette bonne gouape de Potiron; Théodore, qui cherche des allumettes; Lidoire et La Biscotte; et La Guillaumette avec Croquebol, sous la pluie battante, dans l'inénarrable randonnée du *Train de 8 h. 47*; tous ces bonshommes, dont s'égaie la comédie de Courteline, nous sont aussitôt devenus familiers : c'est que nous retrouvions en eux les braves gens de chez nous, peints d'après nature, avec autant de vérité que de bonne humeur. Et leur peintre nous est tout de suite devenu cher pour cet art du récit rapide et ce réalisme narquois, et cette

manière précise et concise, qui, elle aussi, est si bien de chez nous!

Cependant sur cette grisaille une figure se détache, haute en couleur, éclatante de santé, épanouie et joviale, cette figure en pleine lune de Boubouroche, dont ce n'est pas trop de dire que par son ampleur qui s'élargit jusqu'au type, par une sérénité qui à ce degré devient une philosophie, elle atteint au grandiose. Bon garçon et bon vivant, Boubouroche est confortablement installé dans un bonheur à sa convenance. Et puisque son bonheur repose sur ce dogme, la fidélité de l'inconstante Adèle, c'est en vain que l'évidence s'offrira à lui sous les espèces du rayon lumineux qui filtre du placard accusateur : après cette chaude alerte, il n'en sera que plus fortement établi dans une confiance désormais inébranlable et qui, après tout, est quelque chose de beau en son genre. Quel nom le XVII^e siècle eût-il donné à ce Sganarelle de Boubouroche? Courteline l'appelle une « poire », une bonne poire, savoureuse et juteuse. Je ne lui promets pas que le mot figurera en ce sens dans la prochaine édition du Dictionnaire. Mais, parmi nos meilleures traditions, il y a celle du rire français, fait d'observation et de belle humeur, malicieux sans méchanceté, railleur sans amertume et qui aide à vivre — comme une chanson de route aide à marcher. A Georges Courteline, héritier d'une lignée qui remonte aux auteurs de nos vieux fabliaux, l'Académie envoie son salut, pour avoir si bien su reprendre à son compte et perpétuer cette tradition de bon sens et de finesse, de gaieté franche et courageuse.

Voici, maintenant, non pas en contraste mais en regard, son accueil à la jeune littérature. Le choix qu'elle a fait de M. François Mauriac pour son prix du roman est à ce sujet très significatif. Elle a choisi M. Mauriac, non pas seulement parce qu'il est un écrivain de talent, mais parce qu'il est, parmi les jeunes écrivains, un des plus représentatifs, un de ceux en qui s'expriment le mieux les tendances de la littérature d'après la guerre. Pour lui aussi, elle a légèrement modifié son usage ; ce n'est pas un livre qu'elle a couronné, mais une œuvre : elle a tenu à ce que son prix du roman allât incontestablement à un romancier.

Car on peut avoir fait un bon roman et ne pas être romancier. Brunetière avait coutume de dire : « Tout le monde peut faire un bon roman : la difficulté commence au second. » Ce qui n'est pas tout à fait exact, car pour beaucoup la difficulté commence au premier... Mais peut-être, aujourd'hui, dans la vogue extraordinaire et la multiplication à l'infini de la production romanesque, ne se souvient-on pas assez de ce que doit être le roman : un genre qui a comme les autres ses lois, un art qui suppose un don et n'admet qu'un petit nombre d'élus. M. François Mauriac sait conter. Il sait faire vivre ses personnages. Moraliste, il nous initie à leur vie intérieure. Artiste, il a réfléchi aux conditions de son art : sa manière, d'une âpreté réfléchie et d'une sécheresse voulue, est bien à lui.

A vrai dire, il ne nous a conté jusqu'ici que d'assez lugubres histoires. *Le Baiser au lépreux* est l'histoire lamentable d'un infirme sur lequel la jeune fille qu'on lui a livrée

se penche, avec dégoût et pitié, comme les saints imposant leurs lèvres aux lépreux. *Genitrix* est l'étude de cette déviation de l'amour maternel qui fait d'une mère terrible le tyran d'un fils trop aimé, le bourreau d'une belle-fille et d'elle-même. Dans *le Désert de l'amour* le personnage qui attire le plus vivement notre curiosité est celui d'un adolescent, le jeune Courèges, en qui nous imaginons que l'auteur a voulu peindre le jeune homme de maintenant. Le portrait n'est pas des plus séduisants. Égoïste, brutal et vaniteux, ce jeune homme sans générosité, sans illusions, sans rêve, sans poésie, sans rien de ce que nous, les vieux, nous appelons la jeunesse, mérite-t-il d'être appelé un nouvel enfant du siècle? Et faut-il croire qu'il n'y ait plus de jeunes gens?... Que M. François Mauriac se rassure. Ce potache cynique existait déjà de notre temps. Il n'y a que les noms qui changent. Par exemple, la littérature d'aujourd'hui se montre très fière d'un type qu'elle croit nouveau et qu'elle nous donne pour être la jeune fille moderne. Notre temps connaissait déjà ces jeunes filles-là; seulement, on les appelait alors les jeunes filles mal élevées.

Amour maternel, amour conjugal, amour, jeunesse, tout cela n'est-il donc que vanité et néant? L'impression de tristesse qu'on emporte de l'œuvre de M. Mauriac est aussi bien celle qui lui donne sa date et la situe dans la littérature d'aujourd'hui. Elle reflète l'état de l'âme française au lendemain de la guerre, dans le désordre d'une paix qui a si cruellement déçu tant d'espérances. Une fois encore le désenchantement fait son apparition dans notre littérature. Espérons qu'il n'y fera que passer, et c'est le souhait

que nous adressons à M. Mauriac lui-même. Il n'a peint jusqu'ici que des malades, des débiles ou des monstres, êtres anormaux dans des situations d'exception. Ces déchets d'humanité ne doivent pas faire tort à l'humanité. Si la littérature a un rôle à jouer, et elle en a un, ce n'est certes pas de stériliser nos cœurs et de paralyser nos forces; la vie a ses misères, nous le savons bien; mais quoi! elle est la vie!

A côté du prix du roman, l'Académie place le prix Paul Flat, qu'elle a soin d'attribuer pour moitié à un roman particulièrement remarqué, l'autre moitié devant récompenser un livre de critique. Le prix Paul Flat qui, d'après la volonté du testateur, est réservé à des écrivains âgés de moins de quarante ans, est allé cette année pour la critique à M. Muenier, auteur d'un livre excellent consacré à l'œuvre trop oublié d'Émile Montégut, et pour le roman à M. Martial Piéchaud, dont *la Vallée heureuse* nous a paru. elle aussi, dénoter un beau talent de romancier. Comme La Bruyère, à l'aspect de sa petite ville aimablement étagée sur un coteau et qui semble l'asile du bonheur, nous en dévoilait les sourdes menées et les intrigues ténébreuses, M. Martial Piéchaud, dans cette vallée pyrénéenne au cadre d'idylle, déroule un sombre drame de famille. Car lui non plus, il n'a pas le sourire. Son analyse de l'égoïsme paternel fait un juste pendant à l'effroyable image que nous a donnée M. Mauriac de l'égoïsme chez une mère... Nous, cependant, déconcertés par les peintures de cauchemar où se complaisent ces censeurs impitoyables, nous nous demandons où ils ont observé cette famille française dont, après tout, nous

avons, nous aussi, l'expérience, la longue expérience, et que notre observation de tous les jours nous montre si cordiale, si douce, et prête à tant de sacrifices!

Bien sûr, il y a des terres arides, il y a des sources empoisonnées. Et pourtant! Faut-il perdre tout espoir? J'en appelle à M. Armandy, titulaire du prix Maillé La Tour Landry, et à ses *Réprouvés*. Les « réprouvés », ce sont les Joyeux, les réfractaires, ceux que l'instinct, l'hérédité et l'exemple, ont conduits jusqu'au crime. Mais que ces forces obscures, qui bouillonnent en eux, reçoivent une direction meilleure, — et c'est justement le bienfait de la discipline militaire, — qu'un chef qui a su toucher ces âmes incultes et qui s'en est fait aimer, les guide vers un but glorieux : d'un bataillon de discipline vous faites une phalange de héros. C'est cette ascension vers le bien, cette montée dans la lumière que M. Armandy a su peindre avec une simplicité, une absence de rhétorique, qui font de son livre une sorte de livre d'or à l'actif de ces mauvais enfants rachetés par le courage et le dévouement suprême.

La vie! A ceux qui, pas trop chargés d'ans, pas trop mal portants et suffisamment avantagés des biens de ce monde, se plaignent que la vie est mauvaise, je recommande la lecture de quelques-uns des livres auxquels nous décernons nos prix pour les ouvrages utiles aux mœurs. Avant tous les autres, je place ces admirables *Paroles d'un revenant*, du lieutenant Jacques d'Arnoux. Un revenant qui revient de loin, du plus profond de l'enfer de la guerre. Une première fois blessé comme fantassin, il repart comme aviateur. « Sur le Chemin

des Dames, écrit son préfacier, M. Henry Bordeaux, engagé contre deux Fookers couplés, il voit tout à coup son avion descendre et filer vers les tranchées ennemies, et il s'aperçoit que le pilote a été tué. Un caprice de l'oiseau le fait piquer entre les lignes. Le choc lui brise la colonne vertébrale. Quand il se réveille de l'évanouissement, il s'ausculte et découvre que son être vivant se termine à la ceinture. Une lésion de la moelle épinière paralyse la partie inférieure du corps. » La nuit qu'il a passée immobile sous les obus, l'arrivée d'une équipe de volontaires qui au péril de leur vie réussirent à le sauver, il faut lire dans le récit de Jacques d'Arnoux ce drame obscur et magnifique.

Sauvé, mais dans quel état ! Après l'agonie du champ de bataille, une autre agonie. Chaque jour désormais sera pour le vainqueur mutilé une lutte contre la souffrance. Eh bien, cette guerre nouvelle, il la gagnera. Il appliquera à la méditation, à l'art, à la littérature cette pensée que Dieu, à qui il offre son martyre, lui a laissée intacte et que l'épreuve a épurée. Pas une plainte ne s'entend à travers ce livre que M. Henry Bordeaux définit d'un mot : une école d'énergie, — un livre que nous voudrions, comme la *Vie de Guynemer*, comme la *Vie de Jean Duplessis*, voir entre les mains de tous nos enfants, pour nous former les hommes qu'il faut à la France.

Une école d'énergie aussi, ce carnet de route d'Alain Gerbault : *Seul à travers l'Atlantique*. Ah ! cette fois, la curieuse aventure, imprévue et paradoxale ! Dans notre époque de paquebots géants actionnés par la vapeur,

reliés au monde entier par l'électricité, comment l'idée a-t-elle pu germer chez un de nos contemporains, de s'élancer, seul, sur une coque de noix, dans l'immensité et parmi les colères de l'Océan? Quoi! pas un compagnon à ce solitaire, pas un Vendredi à ce Robinson, pas une aide pour la manœuvre, et si la maladie fait mine de réclamer son passage, personne pour la jeter par-dessus bord! Alain Gerbault a voulu toucher à l'extrême limite de l'endurance : il a fait du luxe. Il a été tenté par le retour aux conditions de la vie primitive dans notre milieu d'extrême civilisation; il a voulu ressusciter en lui les émotions des premiers navigateurs; les vers d'Horace vous reviennent à la mémoire :

Illi robur et æs triplex...

Oui, pour tenter l'audacieuse aventure, et sitôt revenu pour repartir, il fallait avoir un cœur d'airain... et un médiocre besoin de la conversation de ses semblables.

Le spectacle de l'énergie est d'autant plus émouvant quand il nous est offert par des femmes. On a rendu, — combien justement! — hommage au dévouement féminin qui a courbé sur la souffrance de nos blessés le visage miséricordieux de l'infirmière. On ne sait pas assez les services rendus aux armées par des femmes, courageuses et douées pour l'action, qui ont été de véritables combattantes. Nous l'apprenons par le beau livre que M. Antoine Redier intitule *la Guerre des femmes*. L'ennemi occupe la région du Nord; les armées alliées ont besoin d'être renseignées sur ses mouvements : une femme, Louise de Bettignies, acceptera la difficile mission

d'étendre sur la région de Lille un vaste réseau d'observateurs, de concentrer les renseignements, de les faire parvenir en Angleterre. Organisation compliquée, aux multiples ramifications, besogne de chef. Louise de Bettignies est ce chef. Aidée par son lieutenant, une jeune fille, M^{lle} Vanhoutte, elle suffit à tout.

Comment? Par quel ensemble de qualités et de dons exceptionnels y réussit-elle? Ce n'était pas assez d'une volonté de fer; mais cette fine aristocrate y joignait une grâce, un charme auquel on ne savait, auquel on ne pouvait pas résister. Petite, le regard vif, la bouche riieuse, telle que nous la peint M. Redier, cette guerrière était femme, très femme, aimant à plaire, avec un rien d'enfantin, un besoin d'être gâtée, un rappel de faiblesse dans ce prodige d'énergie. Gaie, spirituelle, elle raillait la lourdeur de ses ennemis. Elle disait: « Ils sont stupides: avec n'importe quel papier qu'on leur plante sous le nez, — et du toupet, — on passe. »

Hélas, elle ne devait pas toujours passer! Le jour allait venir, — il ne pouvait pas ne pas venir, — où arrêtée, emprisonnée, elle connaîtrait l'horreur de la police, de la justice et de la geôle allemandes. Condamnée à mort, elle devait subir non la mort brève sous les balles, mais la mort lente par le cachot, par la maladie et par le froid. « Si les Allemands n'ont pas percé de balles son corps charmant, écrit son biographe, ce n'est pas qu'ils aient eu pitié: ils avaient besoin qu'elle vécût pour la confronter avec ceux de son service qui tomberaient dans leurs mains. Ils l'ont tuée tout de même. Au lieu de la conduire au poteau d'exécution, ils ont mis deux ans à

la faire mourir. Le 21 avril 1918, abreuvée de souffrances sans nom, sentant venir la mort, une horrible mort en prison, elle écrivait à la Supérieure du Carmel : « Oui, j'ai cette faiblesse de vouloir repousser la croix offerte et de regretter de n'avoir pas été fusillée. » Louise de Bettignies, devant vous comme devant une miss Cavell, nous nous agenouillons. Vous, Louise de Bettignies, et vos sœurs en vaillance, entrez dans l'histoire, où votre place est marquée à côté des vainqueurs de la guerre, afin qu'un jour devant ceux, s'il y en avait, qui seraient tentés d'oublier, votre image sacrée se dresse et leur rappelle l'âpre devoir qui ne vous a pas fait trembler, vous, les femmes.

Ici, Messieurs, comment oublierions-nous, quand nous avons à constater, chaque année, les vides creusés par la guerre dans l'intelligence française? En discernant le grand prix Gobert au livre posthume d'Augustin Cochin sur *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, nous avons été à même de mesurer quelle perte a été pour la science une mort qui est venue interrompre, en plein travail de production, cette féconde carrière d'historien.

Ce livre inachevé et fait de morceaux rattachés par une main pieuse, a sa douloureuse histoire. Augustin Cochin y travaillait depuis vingt ans. Passionné pour l'étude de ce grand fait qu'est la Révolution française, il avait pris pour point de départ les conclusions où s'est arrêté l'auteur des *Origines de la France contemporaine*. Taine avait mis en lumière le « mystère de l'époque révolutionnaire, c'est-à-dire l'apparition, la victoire et le règne de la nation jacobine, philosophe, sans culotte, patriote » ; c'est-à-dire

encore la formation d'une petite cité « qui naît au sein de la grande, y croît, y domine enfin — et pourtant, n'a rien de ses mœurs, de ses lois, de ses intérêts, de ses croyances ». Mais elle-même, cette Petite Cité, d'où tenait-elle son être, quels phénomènes sociaux avaient préparé et rendu possible son avènement ?

Pour serrer le problème de près, Augustin Cochin en avait poursuivi la solution dans un cadre soigneusement limité. Il avait résolu d'interroger une de nos provinces, d'apprendre d'elle comment s'expliquent à la fois la soudaineté et l'ensemble de sa transformation à la veille de la Révolution. Pour qu'elle ait d'un même mouvement, partout et en même temps, donné à tout son passé un si complet démenti, il ne se peut pourtant pas que cela se soit fait tout seul : il a fallu une machination savante, l'intervention d'une puissante Machine.

Voilà Augustin Cochin parti pour la Bretagne, fouillant les archives locales, accumulant les notes. La guerre éclate. Avec quel enthousiasme il répondit à l'appel de la patrie ! Dès le mois de septembre 1914, les combats de l'Aisne nous le renvoyaient le bras droit brisé. Je l'ai vu alors, à l'hôpital auxiliaire de M^{lle} Chaptal, où il attendait, si impatientement ! l'instant de repartir pour le front. Je l'ai vu, le bras en écharpe, devant cette petite table chargée de livres, où l'officier redevenait historien. Et je n'oublierai jamais la flamme qui brillait dans ses yeux quand il me parlait de ses hommes, de la confiance qu'ils avaient en lui, de l'affection qu'il avait pour eux. Le portrait que j'ai essayé de tracer, ici-même, quelques jours après, du *Soldat de 1914*, n'était qu'un faible écho

de sa parole ardente... Le livre que nous couronnons aujourd'hui est, lui aussi, un revenant. Ce sont les notes et dossiers qu'Augustin Cochin avait enterrés dans le jardin familial, pour les préserver des aléas de l'invasion, qui nous reviennent et nous rendent la pensée de celui qui allait devenir un maître.

Pendent opera interrupta... Augustin Cochin n'a pas eu le temps de donner à son œuvre sa dernière forme. Du moins a-t-il pu en accuser fortement l'idée maîtresse et l'accompagner d'un luxe de preuves. Il a, le premier, mis en lumière l'existence de ces *Sociétés de pensée* qui, sous des noms divers, *Société d'agriculture, Société patriotique, Chambre de lecture, Bastion, Jeunesse*, groupaient, de villes en villes, les oisifs, les inutiles et les agités. Il a le premier pénétré à l'intérieur de ces parlotes et de ces loges, vu comment elles fonctionnent, surpris leur mécanisme. Ces *Sociétés de pensée*, où l'on se réunit pour penser en commun et à vide, — « cités des nuées où l'on fait de la morale loin de l'action, de la politique loin des affaires, » — c'est là que va se fabriquer artificiellement l'opinion de minorités infimes, un fantôme d'opinion, qui par la suite et par la vertu d'une audacieuse propagande, s'imposera à la masse, — ou mieux : lui sera imposé — sous le nom mensonger d' « opinion générale » et de « vœu unanime ». Une fois constituée la Machine sociale, il n'est plus que de la laisser aller, de s'en remettre à elle d'une marche qu'aussi bien nul n'est plus en mesure d'arrêter. Désormais n'attendez plus rien de la liberté humaine, rien de la volonté des individus. L'individu ne compte plus; plus rien d'humain ne subsiste. Entre le drame et ses acteurs,

réduits au rôle de figurants, il n'y a plus de proportion ni presque de lien. Il n'y a plus que la Machine, mue par ses propres ressorts, obéissant à ses lois qui sont des lois mécaniques, aux nécessités de son engrenage fatal.

Cette étude de la Machine, dans le livre d'Augustin Cochin, fait pendant à la fameuse psychologie du Jacobin, dans le livre de Taine, et la complète. Ne craignons pas de le dire. Depuis Taine, rien n'avait paru d'aussi considérable sur l'histoire de la Révolution, rien qui marque davantage une étape et un progrès dans l'explication de cette histoire. Au point de vue de Taine, qui était tout psychologique, Augustin Cochin ne substitue pas, mais juxtapose le point de vue sociologique. Et comme tout se répète dans la vie des peuples, ses conclusions allaient recevoir de l'effroyable cataclysme que vous savez une éclatante et sinistre confirmation. Cette Machine dont il a si parfaitement démonté devant nous les rouages, nous allions de nouveau la voir en train d'accomplir son œuvre de mort et faire d'un pays immense et prospère, ce cimetière d'une race et d'une civilisation qu'est devenue la malheureuse Russie.

Après le prix Gobert, qui est le plus ancien de nos grands prix et réservé à l'histoire, le grand prix de littérature. M. Gilbert de Voisins, a qui il est échu, a été formé dès l'enfance à ce culte de l'art qui devait être la passion de toute sa vie, ayant passé ses premières années auprès de la bergère d'une vieille dame, qu'il ne se lassait pas d'entendre lui conter un conte de fées qui était l'histoire de sa vie. Il y avait, dans ce conte, à défaut de pantoufles de vair, une paire de menus chaussons, que l'enfant

s'émerveillait à manier, et qui étaient des chaussons de danse, ceux que portait, le soir de son dernier triomphe aux feux de la rampe et parmi les bravos, la fée de la danse qu'avait été cette grand mère, quand elle s'appelait la Taglioni. Puis ce fut l'heureuse rencontre d'un de ces maîtres bienfaisants dont l'influence s'étend sur toute une carrière, M. Jules Marsan : Gilbert de Voisins lui doit son éveil à la littérature. Grand voyageur, la nouvelle de la déclaration de guerre lui parvint, comme il allait entrer au Thibet. Il s'empressa de rentrer en France, pour faire tout son devoir. S'il a débuté comme poète et critique, M. de Voisins est surtout romancier. *Le Bar de la Fourche* inaugurerait une forme qui, depuis, a fait fortune, celle du roman d'aventures. Mais les vrais artistes se doivent de ne point s'immobiliser dans une forme d'art. Très différente est cette poignante histoire de *l'Enfant qui prit peur*, — un enfant qui prit peur pour s'être trouvé trop tôt en face des réalités de la vie. Hier, M. de Voisins se plaisait à ressusciter, dans la fantaisie somptueuse du *Jour naissant*, le premier Noël de l'humanité. OEuvre abondante et variée, que sa qualité rare a isolée parfois du grand public et qui méritait de lui être signalée.

M. Victor Giraud, à qui est décerné le prix Broquette-Gonin, est un critique. Ce n'est pas une mince originalité dans notre temps. Nous avons des érudits, dont les savantes recherches s'adressent à des savants comme eux ; nous avons de charmants fantaisistes, qui mettent l'histoire littéraire à la portée des lecteurs de romans ; nous manquons — et on s'en aperçoit aux flottements ou aux

égarements du goût — de critiques, à la manière d'un Sainte-Beuve, d'un Taine, d'un Brunetière, ceux justement dont se recommande et que continue M. Victor Giraud. Il avait suivi, à l'École normale, les inoubliables cours de Brunetière; et je tiens de notre maître commun qu'aucun parmi ses élèves ne lui paraissait plus digne de poursuivre sa grande enquête sur la littérature française. A Taine il a consacré un remarquable essai. Mais celui qu'il a le plus pratiqué et avec le plus de profit, c'est ce Sainte-Beuve, en qui ses contemporains saluaient le prince de la critique et dont il a été beaucoup parlé, ces temps derniers, mais pour d'autres raisons, et dont on a un peu oublié qu'il est l'auteur du *Port-Royal* et des *Lundis*. M. Victor Giraud a beaucoup appris de ce critique de génie. C'est de lui qu'il tient le goût de la réalité psychologique, la prédilection pour le genre de l'essai et pour l'art du portrait. Cet art du portrait, M. Giraud l'a porté à la perfection dans sa galerie des *Maîtres de l'heure*, où revit une génération littéraire, celle qui va de Loti à Anatole France et à Maurice Barrès. A travers toute son œuvre circule une grande idée, c'est qu'« en littérature comme ailleurs, le problème religieux est au fond de tout ». Aussi n'a-t-il cessé de revenir à l'étude de Pascal : aujourd'hui il se consacre à ce grand ouvrage sur *le Christianisme de Chateaubriand*, où il aura mis le meilleur de sa pensée. C'est le rare mérite de M. Victor Giraud, qu'ayant reçu des mains d'un Lemaitre et d'un Brunetière, d'un Montégut et d'un Faguet, le précieux outil de la critique, il en ait encore aiguisé la finesse et accru la précision.

J'allais oublier de rappeler que M. Giraud, naguère professeur à l'Université de Fribourg, est de ceux qui ont été les bons ambassadeurs de l'influence française à l'étranger. L'Académie a coutume de décerner, pour services rendus à la langue française hors de France, un grand *Prix de Langue française*. Elle l'attribue cette année aux Marianistes du Japon, pour les aider à relever de ses ruines leur collège de Tokyo, *l'Étoile du matin*, entièrement détruit par le tremblement de terre de 1923. Que nous n'ayons pas au Japon de meilleurs agents de notre influence, tous ceux qui ont vu les Marianistes à l'œuvre s'accordent à le reconnaître, de M. Edmond Bapst qui fut ambassadeur à Tokyo, à notre confrère de l'Institut, l'actuel ministre de la Guerre, M. Painlevé. Parmi tant de témoignages qui nous sont parvenus, celui d'un rescapé de la catastrophe de 1923 nous a paru tout particulièrement émouvant. C'est M. Paul Claudel qui nous écrit :

« Il n'y a pas d'œuvre en Extrême-Orient qui ait rendu plus de services à la cause de la France et de la langue française, que la Société de Marie. Presque tous les hommes au Japon qui peuvent aider le représentant de la France de leurs conseils, de leur sympathie et de leur influence, sortent des écoles Marianistes. Sans elles, il serait presque réduit à l'isolement et à l'impuissance. »

Cette lettre ne semble-t-elle pas faire une sorte d'écho anticipé à celle que vous avez tous lue dans les journaux de ces derniers jours, cette lettre sur l'œuvre des Missions en Amérique du Sud, que des hommes éminents, — appartenant aux opinions politiques et philosophiques les

plus diverses, mais ayant ce trait en commun d'avoir vu les choses de leurs yeux, — adressent à M. le président du Conseil. Témoins des services que nous rendent les Congrégations françaises établies en Amérique latine, ils constatent avec effroi que « ces congrégations sont condamnées à disparaître sous peu, par le fait que, depuis 1904, elles ne sont plus autorisées à avoir en France les noviciats qui leur ont permis si longtemps de prospérer ». Aussi ces libres esprits, guidés uniquement par le souci de l'intérêt national, se tournent vers le gouvernement et lui font part de leur patriotique angoisse. De toutes nos forces nous souhaitons que leur voix soit entendue et que ce deuil nous soit épargné de voir, par l'effet d'un veto français, passer aux mains de l'étranger qui les guette, des œuvres indispensables à la sauvegarde de nos intérêts hors de France et au rayonnement du nom français.

Dans son désir d'aider tous ceux qui servent la cause de notre littérature et de notre langue, il arrive à l'Académie d'être fort embarrassée. Voici les cours populaires de Strasbourg. Pouvions-nous leur attribuer le prix de langue française, pour services rendus à la langue française hors de France ? Mais des services rendus à la langue française en Alsace ne sont pas des services qui lui sont rendus *au dehors*. Nous risquions de transformer l'hommage en une injure, que nous n'admettions pas de faire à la chère Alsace... Grâce à l'abondance de nos fondations, tout a pu s'arranger, et le prix Estrade Delcros de 8 000 francs, dont nous pouvions disposer cette année, est venu à propos résoudre le problème et dissiper nos scrupules.

Ces cours populaires sont une des fondations de cet admirable et si regretté docteur Bucher qui, la guerre finie, n'a pas cru que sa tâche à lui fût terminée. Au lendemain de l'armistice, il groupait sous ce nom de cours populaires toutes les personnes qui, à Strasbourg, s'étaient consacrées à l'enseignement de la langue française dans les milieux populaires alsaciens. Il trouvait la plus dévouée des collaboratrices en M^{lle} Wust, à laquelle sont dus tous les hommages, pour avoir su, à quel prix ! maintenir à Strasbourg, sous la domination allemande, une école privée où les ouvrières venaient en cachette apprendre le français. Ces cours populaires se sont peu à peu transformés, adaptés à chaque nécessité du moment. Réduits à leurs seules ressources, vont-ils disparaître ? L'Académie a voulu s'associer à leur effort et rappeler ainsi avec quelle ferveur elle garde la mémoire de leur fondateur, qui fut pendant les plus dures années l'apôtre mystique de l'idée française en Alsace, et qu'aimait fraternellement notre grand Barrès.

Messieurs, c'est mon regret chaque année de ne pouvoir adresser à chacun de nos lauréats un juste tribut d'éloges, comme y réussissait jadis, avec tant de bonne grâce, Camille Doucet. C'est qu'il était plus habile que son très indigne successeur ; mais c'est aussi que le nombre des lauréats de l'Académie s'est considérablement accru. Je ne dirai certes pas qu'ils sont trop, mais ils sont cent cinquante-quatre !

Je voudrais tout au moins citer parmi les livres d'histoire, celui de M. Georges Hardy sur *Le cardinal Fleury et le mouvement janséniste*, qui lui a valu le second

prix Gobert; celui de la comtesse de Reinach-Foussemagne sur l'infortunée *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique*; et un brillant, vivant *Louis XVIII*, où M. Lucas Dubreton a su montrer, comme l'a fait de son côté notre confrère M. de la Gorce, le service qu'a rendu à la France ce prince pour qui l'histoire est injuste, en gardant intacte, à travers tant d'épreuves et d'infortunes, la majesté royale.

Des femmes de grand talent prennent part à nos concours et y mettent une note de grâce. M^{lle} Marguerite Baulu, dans un roman qui pourrait être de l'histoire, *Boulle et sa fille*, évoque l'intérieur du fameux artiste Boulle; cependant que M^{me} Marthe Bassenne, dans une biographie dont on dirait un roman, nous conte la prodigieuse aventure d'*Aurélié Tedjani, princesse des Sables*, cette petite couturière française qui s'en est allée régner au continent noir. Et M^{me} Henriette Celarié, que n'effraient pas la fatigue et les aléas du voyage, nous rapporte sur *nos Sœurs Musulmanes* des notes curieuses et charmantes.

Au chapitre de l'érudition, voici l'édition savante de la *Nouvelle Héloïse* où M. Daniel Mornet, par l'étude approfondie de la composition et du milieu, nous fait mieux comprendre le sens et la portée du chef-d'œuvre de Rousseau; l'édition du *Racine et Shakspeare* de Stendhal, que M. Martino accompagne d'une piquante préface; celle des *Œuvres de Sarrazin*, le poète galant du XVII^e siècle, que M. Paul Festugière a eu l'ingénieuse idée de réunir; et ces *Lettres d'Eugénie de Guérin à Louise de Bayne*, publiées par M. Émile Barthès, deux volumes qui nous

font entrer dans l'intimité de cette « sœur de grand homme », comme dit M. Giraud, et seront un livre de chevet pour les âmes éprises de perfection.

Pour le prix de poésie l'Académie avait désigné un émouvant sujet : *Sur la tombe de Loti*. Il a tenté un des meilleurs poètes d'aujourd'hui, connu par de brillants succès dans le livre et au théâtre. M. Miguel Zamacoïs n'a pas dédaigné de se mettre sur les rangs ; et il aura eu toutes les chances, puisque, tout à l'heure, il aura la joie d'entendre lire ses vers par l'incomparable lecteur qu'est Robert de Flers.

La tombe de Loti... Hélas ! une autre vient de s'ouvrir. Comment pourrais-je, si près de la mort de Jean Richépin, ne pas dire le vide que laisse parmi nous le départ du bon confrère, si aimé de tous, et du bon poète ? Nul ne savait comme lui sa langue, toute la langue française, depuis celle des gueux jusqu'à celle des maîtres du verbe, classiques ou romantiques. Nul n'était, plus que cet indépendant, le gardien fidèle de la prosodie, respectueux du rythme et de la rime. Il aimait à dire : « Personne n'est tenu de faire le saut périlleux sur les places publiques ; mais si vous vous en mêlez, vous êtes tenu de retomber sur vos pieds. » Il savait par cœur tous les beaux vers français et comme il les disait ! Avec quelle ardeur, avec quelle foi, il veillait sur ce joyau de notre patrimoine littéraire, la claire chanson du vers français !

Il avait retrouvé les qualités qui lui étaient chères dans *les Muses champêtres* de M. Louis Pize, *l'Arc-en-ciel* de M^{me} Rosemonde Gérard, *les Lais de Gascogne et d'Artois* de M. André Berry, *les Feuilles claires* de M. Louis Ducla, le

Printemps derrière la vitre de M. Raymond Genty, les *Poèmes* de M^{lle} Suzanne Mercey, entre qui a été partagé le prix Archon-Despérouses. Le prix Davaine est allé à M^{lle} Amélie Murat pour son œuvre abondante et variée d'un si généreux lyrisme. Enfin pour le prix Capuran l'Académie a évoqué le poème, émouvant et justement célèbre, de M. Marc Leclere : *la Passion de mon frère le Poilu*.

Parmi nos prix d'ensemble, le prix Vitet a été décerné à un journaliste de carrière, M. Stéphane Lauzanne; le prix Née à M^{me} Marie Gasquet, qui porte si dignement le nom du regretté poète, Joachim Gasquet, et à qui nous devons, avec de charmants récits romanesques, de délicieux souvenirs de son enfance provençale. Le prix Kastner Boursault à M. Jean Nesmy qui évoque, en des récits tout parfumés de la senteur des bois, l'âme de nos forêts. Le prix Émile Augier à M. Lucien Besnard pour sa pièce jouée avec succès à l'Odéon : *L'homme qui n'est plus de ce monde*. Et voulez-vous une preuve encore de ce plaisir que prend l'Académie à associer dans ses récompenses les écrivains qui ont vingt-cinq ans, et ceux qui les ont deux fois? Elle avait encore à décerner deux prix de théâtre, les prix Toirac et Paul Hervieu. Les deux titulaires qu'elle a choisis portent le même nom : un Bernard au prix Toirac, un Bernard au prix Hervieu. De ces deux Bernard, l'un, Tristan Bernard, est le père; l'autre, Jean Jacques Bernard, est le fils. D'être couronnés ensemble, je crois bien que le père et le fils en ont éprouvé double joie. Nous nous y associons de tout notre cœur. Et je vois bien quelque différence entre l'art ironique et pince sans rire auquel nous devons *l'Anglais tel qu'on le parle* et

le Petit Café, Triplepatte et l'École des quinquagénaires, et la sensibilité à la fois vive et discrète qui, dans *le Feu qui reprend mal* et dans *Denise Marette*, se devine aux nuances du dialogue, — et à ses silences. Mais c'est justement cette variété qui fait la richesse de notre littérature.

Sous des tendances qui semblent contradictoires, retrouver ce qu'elles enferment de conforme à l'esprit français; de nouveautés où tout n'est pas viable, dégager ce qui peut se développer et s'épanouir : c'est une des tâches de l'Académie. Une autre consiste à maintenir, en dépit de conditions qui peuvent leur être défavorables, des genres essentiels à notre littérature. L'Académie est heureuse de constater qu'aucun de ces genres ne risque de disparaître : à aucun d'eux ne manquent ni les vocations, ni les talents. C'est pourquoi elle refuse de s'associer aux doléances de ceux qui projettent sur l'avenir — ou sur le passé — les sombres couleurs de leur esprit découragé, ou injuste. Elle félicite ses lauréats d'avoir, une fois de plus, bien mérité d'une littérature que caractérisent sa diversité et cette inépuisable faculté de renouvellement qui fait son éternelle jeunesse.

LISTE DES PRIX DÉCERNÉS

PRIX DE POÉSIE

L'Académie avait proposé pour sujet de prix à décerner en 1926 :

SUR LA TOMBE DE LOTI

Un prix de *quatre mille francs* a été décerné au manuscrit inscrit sous le n° 30, et portant comme épigraphe :

Ce qu'il y a de certain dans la mort est peu adouci par ce qui est incertain.

LABRUYÈRE.

dont l'auteur est M. MIGUEL ZAMACOÏS.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* à M. JACQUES D'ARNOUX
pour son livre intitulé : *Paroles d'un revenant*.

Onze prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Sur les chemins de la Corse, par M. HENRY AURENCHÉ ;

Métamorphoses, par M^{me} NOËL BANGOR ;

Aurélié Tedjani « princesse des Sables », par M^{me} MARTHE

BASSENNE ;

Boulle et sa fille, par M^{lle} MARGUERITE BAULU ;

Nos sœurs musulmanes, par M^{lle} HENRIETTE CÉLARIÉ ;

Seul à travers l'Atlantique, par M. ALAIN GERBAULT ;

Les héros, par M. MATYS ;

L'âme du poilu (2 vol.), par M. le Chanoine PAYEN ;

Histoire de la Pédagogie, par M. L. RIBOULET ;

L'abstraction sentimentale, par M. ÉTIENNE SOURIAU ;

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi (1566-1607), par M. VAUS-

SART.

Quinze prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

La vierge au bouclier, par M. E. ALBERT-CLÉMENT ;

La loi du faible, par M^{me} ARRAGONNÈS ;

Vie nouvelle du vénérable Père Chevrier, par M. l'abbé

C. CHAMBOST ;

Dunkerque pendant la guerre (1914-1918), par M. ALBERT CHATELLE ;

Le livre de Suippes, par M^{lle} GENEVIÈVE DÉVIGNES ;

Perrenot le Chamberlant, par M. ANDRÉ FLORENT ;

Heures du soir, par M. l'abbé STANISLAS GAMBERT ;

Douloureuses fiançailles, par MM. P. DE GARROS et H. DE MONTFORT ;

Le merle blanc de Mademoiselle Fantaisie, par M^{lle} GOU-DAREAU ;

Dans les ténèbres de la mine, par M. ANTHELME GRIVET ;

L'occupation allemande en France (1914-1918), par M. GEORGES GROMAIRE ;

Le Palais de l'Élysée, par M. C. LEROUX-CESBRON ;

Nous deux, par M^{me} SUZANNE MARTINON ;

Les esclaves de Méquinez, par M^{me} NANCY-GEORGE ;

Monsieur de Puylobard, par M^{me} DE PINDRAY D'AMBALLE.

PRIX JUTEAU-DUVIGNEAUX

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* à M. GEORGES RIGALT, pour son livre intitulé : *Le frère Joseph*.

Six prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

La vie du Père Tissot, par le P. LÉON BUFFET ;

La Trinité chez les Pères apostoliques, par M. l'abbé L. CHOPPIN ;

Un apôtre, A. Limagne, par M. Ph. GOBILLOT ;

Les disciples de l'action, par M. FRANÇOIS HÉBRARD;
Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (1873-1897), par M^{gr} LA-
VEILLE.

Le curé d'Ars : Saint Jean-Marie-Baptiste Vianney (1786-1859), par M. l'abbé FRANCIS TROCHU.

PRIX SOBRIER-ARNOULD

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

La nouvelle épopée, par M. J.-H. LOUWYCK ;

La double vie de Maître Heulin, par M^{lle} ANNE-MARIE
PANHELEUX.

PRIX FURTADO

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* à M. FRANÇOIS DE VAUX DE FOLE-
TIER, pour son livre intitulé : *Galiot de Genouillac (1465-1546)*.

PRIX FABIEN

L'Académie décerne :

Quatre prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Le monde communiste, par M. GUSTAVE GAUTHEROT ;

Rose des métiers, par M. F. MAUVEZIN ;

Au pays du champagne, par M. C. MOREAU-BÉRILLON ;
De pauvres vies, par M. JEAN DE VINCENNES.

PRIX CHARLES BLANC

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Manet, aquafortiste et lithographe, par M. LÉON ROSEN-
THAL ;

Jean Gossart, dit Mabuse, par M. ACHILLE SÉGARD.

Un prix de *cinq cents francs*.

A M. ÉMILE POITEAU, pour son livre intitulé : *Adrien
Demont et Virginie Demont-Breton*.

PRIX JULES DAVAINÉ (Prose)

Ce prix est décerné à M. ANTOINE REDIER, pour son
livre intitulé : *La guerre des femmes*.

PRIX DODO

L'Académie décerne :

Un prix de *six cents francs* :

A M. MAURICE PETSCHÉ, pour son livre intitulé : *Les plus
values*.

Un prix de *cing cents francs* :

A M^{lle} JULIE BORIUS, pour son livre intitulé : *Le secret du marin*.

Un prix de *trois cents francs* :

A M. V.-R. AUBIN, pour son livre intitulé : *La Touraine pendant la guerre (1870-1871)*.

PRIX PAUL FLAT

L'Académie décerne :

Deux prix de *trois mille francs* aux ouvrages suivants :
La vallée heureuse, par M. MARTIAL PIÉCHAUD ;
Émile Montégut, par M. MUENIER.

PRIX LAFONTAINE

Ce prix est décerné à M. ÉMILE COUTEAU, pour son livre intitulé : *Fables et apologues*.

PRIX ANAÏS SÉGALAS

Ce prix est décerné à M^{me} MADELEINE BRUNON-GUARDIA, pour son livre intitulé : *Haltes au long d'hier et d'aujourd'hui*.

PRIX MAURICE TRUBERT

L'Académie décerne ce prix à M. VICTOR GAUVAIN, pour son livre intitulé : *La mort de mon ami*.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* à M. LÉOPOLD LACOUR, pour l'ensemble de ses œuvres.

Six prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

La tombe basque (2 vol.), par M. LOUIS COLAS ;

L'ombre mutilée, par M. PIERRE DE CROIDYS ;

Raison et foi, par M. RENÉ LAVOLLÉE ;

La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle (2 vol.), par M. M. MAGENDIE ;

Le problème de la prière, par M. FERNAND-MÉNÉGOZ ;

Un mystique flamand : Charles Grimminck (1676-1728), par M. l'abbé RAPHAËL PERSYN.

Seize prix de *cing cents francs* aux ouvrages suivants :

Sur les routes de Compostelle, par M. LAURENT D'ARCE ;

En pleine brousse équatoriale. Histoire de la mission salésienne de Katanga, par M. A. AUFFRAY ;

Les détours du bonheur, par M^{me} PIERRE DE BOUCHAUD ;

Campés dans la montagne roumaine, par M^{me} PAUL CERVIERES ;

Saint Sébastien-hors-les-murs, par M. H. CHÉRAMY ;

Les corsaires chez eux, par M. ÉTIENNE DUPONT ;

La fiancée du celte, par M. ROMAIN GALLOIS ;

AUX JEUX FLORAUX DE FRANCE ;

Pensées intimes du duc P. de Beauvillier, par M. MARCEL LANGLOIS ;

- Le roman de Renard*, par M^{lle} ODETTE LARRIEU ;
L'Afrique occidentale dans la littérature française depuis 1870, par M. A. ROLAND LEBEL ;
Marie Eustelle-Harpain (1814-1842), par M. l'abbé ÉLIE MAIRE ;
L'inquiétude religieuse et les poètes d'aujourd'hui, par M. JACQUES NANTEUIL ;
Une figure brestoïse au XVIII^e siècle : Claude Laporte (1734-1792), par M. l'abbé SALUDEN ;
Anciens châteaux de l'Île-de-France, 1^{re} et II^e séries, par M. H. SOULANGE-BODIN ;
L'art marocain, par M. GEORGES VIDALENC.
-

PRIX GOBERT

L'Académie décerne le grand prix Gobert à M. AUGUSTIN COCHIN pour son livre intitulé : *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*.

Le second prix à M. GEORGES HARDY, pour son livre intitulé : *Le Cardinal de Fleury et le mouvement janséniste*.

PRIX THÉROUANNE

L'Académie décerne :

Trois prix de mille francs aux ouvrages suivants :

- La Gaspésie au soleil*, par M. ANTOINE BERNARD, C.S.V ;
La politique rhénane de Vergennes, par M. GEORGES GROSJEAN ;
Louis XVIII, par M. J. LUCAS-DUBRETON.

Trois prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Histoire de la prison Saint-Lazare du Moyen âge à nos jours,
par M. LÉON BIZARD et M^{lle} JANE CHAPON ;

Cola di Rienzo, tribun de Rome, par M. DE BROQUA ;

Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique, par M^{me} DE
REINACH-FOUSSEMAGNE.

PRIX HALPHEN

L'Académie décerne ce prix à l'ouvrage intitulé : *His-
toire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la
suppression (1528-1762)*, 5 vol., par le P. HENRY FOUQUE-
RAY, S.J.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille francs* aux ouvrages suivants :

*Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et
l'Empire*, 2 vol., par M. RENÉ DURAND ;

La Corse de 1768 à 1789, 2 vol., par M. LOUIS VILLAT.

GRAND PRIX BROQUETTE-GONIN

L'Académie décerne ce prix à M. VICTOR GIRAUD.

PRIX BORDIN

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs*, à M. ÉMILE PONS, pour son livre intitulé : *Swift, les années de jeunesse et le « conte du tonneau »*.

Quatre prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Chantilly au XVIII^e siècle, par M. ERNEST DE GANAY ;

André Chénier et la poésie parnassienne : Leconte de Lisle,
par M. C. KRAMER ;

Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand, par
M. MAURICE LEVAILLANT ;

Giovanni Pascoli, poète lyrique (1855-1912), par M. ALBERT
VALENTIN.

PRIX MARCELIN GUÉRIN

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs*, à M. RAOUL ALLIER, pour son livre intitulé : *La psychologie de la conversion chez les peuples non civilisés*, 2 vol.

Deux prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

Eugénie de Guérin. — Lettres à Louise de Bayne, 2 vol.,
par M. ÉMILE BARTHÈS ;

Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration,
par M. le chanoine ADRIEN GARNIER.

Six prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :

Alfred de Vigny, par M. PIERRE FLOTTES;

Entre le classicisme et le romantisme, par M. WLADYSLAW FOLKIERSKI;

Les dernières années de Lamartine (1852-1869), par M. CAMILLE LATREILLE;

Le cardinal Mathieu (1839-1908), par M. EDMOND RENARD;

La vie, la mode et le costume au XVII^e siècle, par M. HIPPOLYTE ROY;

Les heures bénédictines, par M. ÉDOUARD SCHNEIDER.

PRIX GUIZOT

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A M. RENÉ LOTE, pour son *Histoire de la Philosophie* (volume de l'histoire de la Nation française).

Un prix de *quinze cents francs* :

A M. G. MICHAUT, pour son livre intitulé : *Les luttes de Molière*.

PRIX ESTRADE DELCROS

L'Académie décerne ce prix à l'ŒUVRE DES CONFÉRENCES POPULAIRES DE STRASBOURG.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Trois prix de *mille francs* aux ouvrages suivants :

La vie et les œuvres de Claude Fleury (1640-1723), par
M. l'abbé FRANÇOIS GAQUÈRE ;

Questions politiques et religieuses, par M. RENÉ GILLOUIN ;

Michelet naturaliste, par M. ROBERT VAN DER ELST.

Un prix de *cinq cents francs* :

A M^{lle} MARIETTA MARTIN, pour son livre intitulé : *Le docteur Koreff (1783-1851)*.

GRAND PRIX DE LITTÉRATURE

L'Académie décerne ce prix à M. GILBERT DE VOISINS.

PRIX D'ACADÉMIE EXTRAORDINAIRE

L'Académie décerne ce prix à M. GEORGES COURTELINE.

PRIX DU ROMAN

L'Académie décerne ce prix à M. FRANÇOIS MAURIAC,
pour son roman intitulé : *Le désert de l'amour*.

PRIX DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Académie décerne ce prix à l'OEUVRE DES MARIANISTES
DU JAPON. — ÉTOILE DU MATIN, à Tokio.

Onze médailles de vermeil sont en outre attribuées :

A M. H. ASHTON, pour son livre intitulé : *Lettres de
M^{me} de Lafayette et de Gilles Ménage* ;

A L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS ;

A M. MANLIO BUSNELLI, pour son livre intitulé : *Diderot
et l'Italie* ;

A M. LOUIS-PHILIPPE GEOFFRION, pour son livre intitulé :
Zigzags autour de nos parlars ;

A. M. C. ALFRED HUNTER, pour son livre intitulé :
*J. B. A. Suard, un introducteur de la littérature anglaise en
France* ;

A MM. HENRI LIÉBRECHT et GEORGES RENCY, pour leur
Histoire illustrée de la littérature belge de langue française ;

A M. R. MURRIS, pour son livre intitulé : *La Hollande
et les Hollandais au XVII^e et au XVIII^e siècle vus par les
Français* ;

A M. PIERRE-GEORGES ROY, archiviste de la province de
Québec ;

A M^{me} LUCIENNE VAN DE CAVEYE, pour son livre intitulé :
Petites Messines ;

A M. WAKATSUKI FUGUJIRO, pour son livre intitulé :
Légendes japonaises ;

A M. WARRINGTON DAWSON, pour son livre intitulé :
Le sacrifice de Paul Clermont.

PRIX LANGLOIS

L'Académie décerne ce prix à MM. CAMILLE CÉ et SERVAJEAN, pour leur traduction de : *Cyril Tourneur*. — *La tragédie de la vengeance*, suivie de *La tragédie de l'Athée*.

PRIX SAINTOUR

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* à M. DANIEL MORNET, pour son *Édition de la Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau*.

Un prix de *mille francs* à M. PIERRE MARTINO, pour son livre intitulé : *Stendhal*. — *Racine et Shakespeare* (2 vol.).

Deux prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :
Montaigne, traducteur de Raymond Sebon, par M. l'abbé JOSEPH COPPIN ;
Œuvres de J. Fr. Sarasin, T. I et II, par M. PAUL FESTUGIÈRE.

PRIX JULES JANIN

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* à M. le chanoine BAYARD, pour sa traduction de la *Correspondance de Saint Cyprien* (2 vol.).

Un prix de *mille francs* à M. MARIO MEUNIER, pour sa traduction de : *Pythagore. Les vers d'or*. — *Hiéroclès. Commentaire sur les vers d'or des Pythagoriciens*.

Deux prix de *cinq cents francs* aux traductions suivantes :
Pensées de Marc Aurèle, par M. A.-I. TRANNOY ;
Œuvres complètes de Flavius Josèphe, T. II, *Antiquités
judaiques*, par M. JULIEN WEILL.

PRIX D'ACADÉMIE

L'Académie décerne :

Cinq prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :
Somerset Maugham. — *L'archipel aux Sirènes*. — *La
passe dangereuse*, traduit par M^{me} E.-R. BLANCHET ;
Les noms de personnes, origine et évolution, par M. ALBERT
DAUZAT ;
L'imagination populaire. — *Métaphores occidentales*, par
M. GASTON ESNAULT ;
H. G. Wells. — *Esquisse de l'Histoire universelle*, traduit
par M. ÉDOUARD GUYOT ;
Anatole France et Racine, par M. GABRIEL DES HONS.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* à M. LOUIS PIZE, pour son
livre intitulé : *Les muses champêtres*.

Cinq prix de *cinq cents francs* aux ouvrages suivants :
Lais de Gascogne et d'Artois, par M. ANDRÉ BERRY ;
Les feuilles claires, par M. LOUIS DUCLA ;

Le printemps derrière la vitre, par M. RAYMOND GENTY ;
L'Arc-en-ciel, par M^{me} ROSEMONDE GÉRARD ;
Poèmes, par M^{lle} SUZANNE MERCEY.

PRIX JULES DAVAINÉ (Poésie)

L'Académie décerne ce prix à M^{me} AMÉLIE MURAT, pour son livre de poésie, intitulé : *Chants de minuit*.

PRIX CAPURAN

L'Académie décerne ce prix à M. MARC LECLERC.

PRIX ANTONY VALABRÈGUE

L'Académie décerne ce prix à M. PIERRE-MAURICE BOYÉ, pour son livre intitulé : *Poème d'Ile de France*.

PRIX TOIRAC

L'Académie décerne ce prix à M. TRISTAN BERNARD, pour sa pièce intitulée : *L'École des quinquagénaires*.

PRIX ÉMILE AUGIER

L'Académie décerne ce prix à M. LUCIEN BESNARD, pour sa pièce intitulée : *L'homme qui n'est plus de ce monde*.

PRIX PAUL HERVIEU

L'Académie décerne ce prix à M. JEAN-JACQUES BERNARD,
pour sa pièce intitulée : *Denise Marelle*.

PRIX NÉE

Ce prix est décerné à M^{me} MARIE GASQUET.

PRIX VITET

Ce prix est décerné à M. STÉPHANE LAUZANNE.

PRIX KASTNER-BOURSAULT

Ce prix est décerné à M. JEAN NESMY.

PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY

Ce prix est décerné à M. ARMANDY.

PRIX LAMBERT

Ce prix est décerné à M^{me} veuve JOSEPH COMBET.

FONDATIIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU

1926

PRIX MONTYON

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs*, à partager entre :

NICOULEAU, *Émilienne* ;

PERROCHON, *Clémence*, chez M^{me} Vinchon, 1, rue Charles-Gilles, à Tours, *Indre-et-Loire* ;

Quatorze prix de *mille francs* :

A BERGER, *Edmond*, 18, avenue du 132^e, au Foyer Rémois, à Reims, *Marne* ;

A BERGER, *Marie-Anaïs*, à Charly, *Rhône* ;

A BLANCHER, *Marguerite*, 38, faubourg de Rochebelle, à Alais, *Gard* ;

A COSTAZ, *Xavier*, à Villard-sur-Boëze, *Haute-Savoie* ;

A DEUMIER, *Pauline*, 10, rue de la Prairie, à Castelnaudary, *Aude* ;

A DUCURTIL, *André*, à Saint-Geniès-de-Comolas, *Gard* ;

A FARON, *Ursule*, rue Saint-Martin, à Coutances, *Manche* ;

A FRAVAL, *Marie-Yvonne*, à Pleumeurt-Gautier, *Côtes-du-Nord* ;

- A GERBERT, *Albertine*, 17, rue de Paradis, à Paris;
A HÉROULT, *Blanche*, 20, rue Paul-Banaston, à Lisieux,
Calvados;
A RENAULT, *Georgette*, 42, rue de Nancy, Le Perreux,
Seine;
A SAVOIE, *Flavie*, à Le Monastier, *Lozère*;
A SOAVI, *Ambroise*, à Félicité, par Muro, *Corse*;
A TIGNIÈRES, *Marcelle*, à Matemale, *Pyrénées-Orientales*.

Un prix de *cinq cents francs* :

- A SEGUIN, *Marguerite*, à Pimançon, par Dixmond,
Yonne.

Un prix de *deux cents francs* :

- A PUSSOT, *Jean*, à Besançon, *Doubs*.

FONDATION SOURIAU

Un prix de *mille francs* :

- A GARNIER, *Elvina*, à Paris.

FONDATION GÉMOND

Un prix de *mille francs* :

- A CLOAREC, *François*, à Plougrescant, *Côtes-du-Nord*.
-

PRIX LAUSSAT

Un prix de *trois cent cinquante francs* :

A BONNET, *Alexandre-François*, à Poitiers, *Vienne*.

PRIX ANONYME

Un prix de *mille francs* :

A la dame veuve MOTTEY, à Viry, *Haute-Savoie*.

FONDATION LANGE

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A GILHODEZ, *Irma*, à Tresques, *Gard*.

Cinq prix de *mille francs* :

A BACHELLIER, *Berthe*, 25 *ter*, avenue du Bel-Air, au parc Saint-Maur, *Seine* ;

A BERNARD-GUELLE, *Marie-Louise*, La Colombière, par Saint-Quentin-sur-Isère, *Isère* ;

A la dame LASSEUR, 10, rue du Point-de-Vue, à Lisieux, *Calvados* ;

A LE BARS, *Julie*, Lesneven, *Finistère* ;

A PAPILLON, *Marthe*, Le Grand-Vigneaux, Tuffé, *Sarthe*.

PRIX GÉNIN

Un prix de *huit cents francs* :

A GILLY, *Marie-Joséphine*, chez M^{me} Roche, à Seyne-les-Alpes, *Basses-Alpes*.

PRIX CONSTANTIN MAUGENET

Un prix de *neuf cents francs* :

A LARRIVEN, *Marie-François*, à Yvias, *Côtes-du-Nord*.

PRIX BROQUETTE-GONIN

L'Académie décerne :

Treize prix de *deux mille francs* :

A DE BON, *Monique*, à Paris ;

A CHAMBON, *Octave*, à Paris ;

A ESPITALIER, *Marie-Rose*, à Ancelle, *Hautes-Alpes* ;

A EVIN, *Philomène*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;

A FENAT, *Joséphine*, à Reims, *Marne* ;

A HEROUIN, *Jean-Baptiste*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;

A LAMPE, *Gabrielle*, à Wattrelos, *Nord* ;

A LEINÉ, *Marie*, à Paris ;

A l'Abbé ROSAT, *Alexandre*, à Poissy, *Seine-et-Oise* ;

A ROUSSEL, *Marie*, à Monnai, par le Sap, *Orne* ;

A SALLÉ, *Gabriel*, à Paris ;

A SCHNEIDER, *Catherine*, à Paris ;

A VISMARA, *Edmonde*, à Montluel, *Ain*.

PRIX CHARLES BLOUET

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A RÉTHORÉ, *Jeanne*, à La Trinité, Clisson, *Loire-Inférieure*.

PRIX BAUSA-GESSIOME

L'Académie décerne :

Un prix de *huit cents francs* :

A GAUTHERON, *Marie*, Saint-Étienne-en-Bresse, *Saône-et-Loire*.

Trois prix de *cinq cents francs* :

A BOUCHARD, *Émilie*, aux Cayes, Recoulès-de-Fumas, *Lozère*;

A DURAND, *Maria*, à Froid-Viala, Estables, *Lozère*;

A DUFOUR, *Clémence*, 29, boulevard Faidherbe, à Armentières, *Nord*.

PRIX GRIFFAND

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A GAIL, *Victoire*, chez M. R. Thouvenin, au Masdoumier, par Ambazac, *Haute-Vienne*.

PRIX ÉCHALIER

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A LESTEL, *Émilie*, chez M^{me} Becq, rue du Lycée, à Foix,
Ariège.

PRIX NAVIER

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A la dame veuve Canet, chez M. de Saizien, à Marsil-
largues, par Lunel, *Hérault*.

PRIX LE BLANC DE LA CAUDRIE

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A MASSEY, *Eugénie*, à Paris.

Trois prix de *deux mille francs* :

A LEROUX, *Marie*, à Pleudaniel, *Côtes-du-Nord* ;

A MANHES, *Marie*, à Aurillac, *Cantal* ;

A SŒUR MADELEINE, à Bergerac, *Dordogne*.

Huit prix de *quinze cents francs* :

A SŒUR ANTOINE, *au Tonkin* ;

A la dame BESSODES, *au Sénégal* ;

- A BOURGES, *Marguerite*, à Paris;
A BRUNET, *Marie-Catherine*, à Cahors, Lot;
A FRACHEBOIS, *Joséphine*, à Lyon, Rhône;
A LE JOUBIEUX, *Thomazine* (en religion Sœur Saint-Jean Dominique), à Hennebont, Morbihan;
A LONGAVENNE, *Jeanne*, à Avilly-Saint-Léonard, Oise;
A la dame NARS, *au Sénégal*.

Onze prix de mille francs :

- A ANDRIEUX, *Cécile*, à Saint-Martin-le-Vinoux, Isère;
A la dame COUVE, à Serverette, Lozère;
A FRAISSINET, *Edith*, à Marseille, Bouches-du-Rhône;
A DE LAUGOURIAN, *Osmonde*, à Paris;
A LELARGE-D'ERVAU, à Lyon, Rhône;
A la dame MOREL-LAVALLÉE, à Paris;
A PAPIN, *Mercédès*, à Orléans, Loiret;
A la dame RADOT, à Crépy-en-Valois, Oise;
A SUMPT, *Lucile*, à Paris;
A la dame THIENLOUP, à Paris;
A la dame TOURNIER, *Marie*, à Clerval, Doubs.

Un prix de cinq cents francs :

- A GINEFRÉ, *Marie-Françoise*, à Corte, Corse.

PRIX LOUIS COURBON

L'Académie décerne :

Deux prix de mille francs :

- A DANAI, *Étienne-François*, Le-Bois-Malescot-en-Frossay, Loire-Inférieure;

A DUBOS, *François*, 9, avenue du Rêve-Parisien, au Drancy, *Seine*.

PRIX HOUDARD

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A MERLE, *Célestine*, Cognac, *Charente*.

Un prix de *cinq cents francs* :

A HEDBANT, *Marie*, rue de Nice, à Tourcoing, *Nord*.

PRIX MARIE LASNE

L'Académie décerne :

Trois prix de *neuf cents francs* :

A CHAPOUILLE, *Louise*, rue Renaud-Rousseau, à Saintes, *Charente-Inférieure*;

A DUTOUR, *Louise*, 63, rue du Cherche-Midi, *Paris (VI^e)*;

A la dame Veuve FONTIBUS, *Mélanie*, École normale d'institutrices, à Mende, *Lozère*.

PRIX CAMILLE FAVRE

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre mille francs* :

A DEITTE, *Camille*, à Saint-Denis, *Seine*.

Un prix de *trois mille francs* :

A DELAMOTTE, *Léonie*, à Lille, *Nord*.

Trois prix de *deux mille francs* :

A la dame CARDRONET, à *Paris*;

A GIRARD, *Pauline*, à Voiron, *Isère*;

A KORMANN, *Marie-Antoinette*, à Nantes, *Loire-Inférieure*.

Deux prix de *quinze cents francs* :

A HERMET, *Victorine*, à Saint-Alban, *Lozère*;

A OLIVIER, *Eugénie*, au Causse de Salvagnac-Cajarc,
Aveyron.

Vingt prix de *mille francs* :

A BERNARD, *Adeline*, à Combrand, *Deux-Sèvres*;

A BESSE, *Sophie*, à Aurillac, *Cantal*;

A BRENET, *Virginie*, à Lons-le-Saunier, *Jura*;

A BRIANT, *Marie*, à Quimper, *Finistère*;

A CHAIGNON, *Louise*, à Montreuil, *Mayenne*;

A CLOUZET, *Léontine*, à Lannemezan, *Hautes-Pyrénées*;

A COLY, *Hélène*, à Lanquais, *Dordogne*;

A EVANNO, *Josèphe*, à Hennebont, *Morbihan*;

A FROMANGER, *Marie*, à *Paris*;

A TRAVAL, *Jeanne-Marie*, à Ploezal, *Côtes-du-Nord*;

A GIRARD, *Pauline*, à Voiron, *Isère*;

A LE DU, *Marie*, à Tréguier, *Côtes-du-Nord*;

A la dame LORMEAU, à *Paris*;

— — MAGUNNA, à Bergerac, *Dordogne*;

A PERGET, *Antoine*, à Ribennes, *Lozère*;

A ROUSSEAU, *Suzanne*, à Nantes, *Loire-Inférieure*;

A RABILLARD, *Marthe*, à Nantes, *Loire-Inférieure*;

A SALAUN, *Rosalie*, à Morlaix, *Finistère* ;
A TEISSIER, *Victoria*, à Chasseradès, *Lozère* ;
A TÉTY, *Mathilde*, à *Paris*.

Six prix de *cinq cents francs* :

A BOUTIN, *Irène*, Le Puy-Notre-Dame, *Maine-et-Loire* ;
A la dame GOASGUEN, à Dinard, *Côtes-du-Nord* ;
A LIOTHIER, *Maria*, au Mas, *Puy-de-Dôme* ;
A MOLLAT, *Adolphe*, à Ally, *Cantal* ;
A MOLLAT, *Augusta*, à Ally, *Cantal* ;
A VIRGOLEUX, *Yvonne*, à Beaune, *Côte-d'Or*.

FONDATION LETELLIER

L'Académie décerne :

Un prix de *huit cents francs* :

A BOUDERLIQUE, *Anna*, 45, cité des Jardins, à Valenciennes, *Nord*.

Trois prix de *cinq cents francs* :

A MERCIER, *Clotilde*, à Saint-Savinien, *Charente-Inférieure* ;

A PERIGAUD, *Fernande*, 72, rue du Pont-Saint-Martial, à Limoges, *Haute-Vienne* ;

A SALPIN, *Marie-Louise*, au quai, à Tréguier, *Côtes-du-Nord*.

FONDATION ÉMILE ROBIN

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* :

A LE BLANCHE, *Joséphine*, à Ploubezre, par Lannion,
Côtes-du-Nord;

A MARCOUX, *Louise*, à Satillieu, *Ardèche*.

PRIX LECOCQ-DUMESNIL

L'Académie décerne :

Un prix de *cing cents francs* :

A GOUINEAU, *Adrienne*, à Chermignac, *Charente-Inférieure*.

PRIX PILLIOT

L'Académie décerne :

Un prix de *neuf cents francs* :

A MORAND, *Abel*, à Saint-Lambert-sur-Dive, *Orne*.

PRIX PASSEMARD

L'Académie décerne :

Trois prix de *mille francs* :

A LANDOUZY, *Alice*, à Moncornet, *Aisne*;

A MAS, *Marie-Louise*, à Flomont, par Lagleygeolle, *Corrèze*;

A MATHIEU, *Antoinette*, 8, rue de la Vieille-Monnaie, à Besançon, *Doubs*.

PRIX LIZOT

L'Académie décerne :

Deux prix de *cinq cent cinquante francs* :

A CHASSERIAUD, *Marie-Anne*, route du Port-d'Envau, à Saintes, *Charente-Inférieure*;

A DENNEL, *Lucien*, 27, rue Rachais, à Lyon, *Rhône*.

PRIX VEUVE BLOUET

L'Académie décerne :

Deux prix de *sept cents francs* :

A MANCEL, *Germaine*, à Torigni-sur-Vire, *Manche*;

A SCHROBILTCHEN, *Fernand*, 75, boulevard Robespierre, à Reims, *Marne*.

PRIX PEYRARD-BEAUMANOIR

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A BUET, *Clotilde*, 8, rue Nationale, à Fougères, *Ille-et-Vilaine*.

Un prix de *mille francs* :

A SAGNET, *Marie*, à Chirac, *Lozère*.

PRIX VALONS-LAFONTAINE

L'Académie décerne :

Un prix de *six cents francs* :

A la dame veuve VELSCH, 102, rue des Amandiers,
à *Paris*.

PRIX HALLEZ CLAPARÈDE

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille francs* :

A BAUDU, *Marguerite*, à La Londe, par Elbeuf, *Seine-Inférieure*;

A SIMON, *Charles*, à Oberhaslach, *Bas-Rhin*.

Deux prix de *quinze cents francs* :

A MORISSET, *Anna*, 9, rue Grande, à Saint-Maixent,
Deux Sèvres;

A QUINTARD, *Céline*, 19, rue Fénélon, à Angoulême,
Charente.

Un prix de *mille francs* :

A SPRINGAUX, *Marie-Louise*, 15, rue Victor-Hugo, à
Gray, *Haute-Saône*.

PRIX LOUISE BOUTIGNY

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A DESSENNE, *Léon*, à Épiais-Rhus, *Seine-et-Oise*.

PRIX SIMOND-TISSEYRE

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

AUX ÉPOUX MARTIN, à Quiry-le-Sec, *Somme*.

PRIX PEYRARD BEAUMANOIR

L'Académie décerne :

Deux prix de *quinze cents francs* :

A GIRON, *Joseph*, chez M^{me} Veuve Bégou, à Rosans,
Hautes-Alpes ;

A RONCE, *Léontine*, 12, rue de Siam, à *Paris*.

PRIX JULES FAIVRE

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A MALTAVERNE, *Jeanne*, 5, rue Berthier, à Versailles,
Seine-et-Oise.

PRIX SAVOURAT-THÉNARD

L'Académie décerne :

Huit prix de *mille francs* :

A BEAUDOUIN, *Philomène*, à Blérancourt, *Aisne* ;

A BOBET, *Marie*, 17, rue de Buci, à *Paris* ;

A LEBE, *Jeanne-Marie*, à Bizanos, *Hautes-Pyrénées* ;

A MAUREL, *Françoise*, villa des Acacias, à Brives, *Corrèze* ;

A MOLLARD, *Madeleine*, à Miribel-les-Échelles, *Isère* ;

A MONGET, *Adeline*, 6, rue d'Odessa, à *Paris* ;

A PAPON, *Marie*, 6, rue Victor-Hugo, à Périgueux, *Dordogne* ;

A RAGUIN, *Henriette*, chez M^{me} Perret, à Salins, *Jura*.

PRIX PÉROU

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A LELIÈVRE, *Marie*, 10, rue Lamotte-Picquet, à Nantes, *Loire-Inférieure*.

PRIX LOUISE VARAT-LAROUSSE

L'Académie décerne :

Sept prix de *deux mille francs* :

A la dame BARTOLI, *Toussainte*, 10, rue Lavenant, à Gentilly, *Seine* ;

A la dame veuve GARREL, à Aumont, *Lozère* ;

A la dame GORION-MOUNIER, à Surgères, *Charente-Inférieure* ;

A la dame veuve LEMAIRE, 26, square de Clignancourt, à *Paris* ;

A la dame MANOHA, à Lapalud, *Vaucluse* ;

A la dame veuve PALMIER, *François*, à Esclanèdes, par Chanac, *Lozère* ;

A la dame PERONNO, rue de Rosières, à Brétigny-sur-Orge, *Seine-et-Oise*.

Un prix de *quinze cents francs* :

A la dame ROUZAIRE, *Clotilde*, à Saint-Chély-d'Apcher, *Lozère*.

Un prix de *mille francs* :

A la dame MENVIELLE-CUBOS, *Marie*, à Maubourguet, *Hautes-Pyrénées*.

PRIX CAMILLE CAVELAN

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille francs* :

A FABRE, *Marie*, à Saissac, *Aude* ;

A PROD'HOMME, *Alice*, à Fontainebleau, *Seine-et-Marne*.

Deux prix de *quinze cents francs* :

A WATERLOT, *Marthe*, à Dechy, *Nord* ;

A WATERLOT, *Yvonne*, à Dechy, *Nord*.

PRIX EUGÈNE GALLOIS

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A MAHIEUX, *Albertine*, à Liancourt, *Oise*.

Deux prix de *mille francs* :

A LAVAJOL, *Émilie*, Le Rouget, à Saint-Alban, *Lozère* ;

A POULAIN, *Ernestine*, à Duclair, *Seine-Inférieure*.

PRIX LOUIS BIGOT

L'Académie décerne :

Un prix de *six mille francs* :

A RAUGEL, *Félix*, à Paris.

FONDATION ANONYME

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A MASSOLE, *Marguerite*, à Caen, *Calvados*.

PRIX DE M^{lle} HUOT-COME

L'Académie décerne :

Deux prix de *quatre mille francs* :

A BON DE CHABRAN, *Denyse*, à Paris ;

A CHARBONNIER, *Louise*, à Paris.

PRIX GABIOU-CHARRON

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A la dame veuve POIRIER, sage-femme à Pouancé,
Maine-et-Loire.

FONDATION FOURNIER SARLOVÈZE

L'Académie décerne :

Quatre prix de *deux mille francs* :

A la dame veuve PARENT, 2, rue Jean-Jaurès, à *Roche-
fort-sur-Mer*;

A la dame HAGUENIN, 26, rue de la Tour, à *Paris*;

A la dame ROCQUIGNY, 29, rue de Villeneuve, à Clichy,
Seine.

A la dame MAVET, 38, rue du Four, à *Paris.*

FONDATION POGGIOLI

L'Académie décerne :

Un prix de *quinze cents francs* :

A COUTAZ, *Joséphine-Augustine*, 25, rue Beauséjour, à
Arcueil, Seine.

Un prix de *mille francs* :

A OLLIVIER, *Sophie*, 1, place Saint-Maurice, Le Puy,
Haute-Loire.

FONDATION PELTIER DE LAMBALLE

L'Académie décerne :

Un prix de *trois cents francs* :

A la dame MAZZOLA, à Trélevern, *Côtes-du-Nord*.

FONDATION LELEVAIN

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A la dame veuve LEGRAND, 129, boulevard Saint-Michel,
à *Paris*.

Un prix de *mille francs* :

A DURET, *Cécile*, 164, avenue de Suffren, à *Paris*.

PRIX SALOMON

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq cents francs* :

A LEFEBVRE, *Théodule*, au Portel, *Pas-de-Calais*.

PRIX ALBERT LEYSZ

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A REHM, *Victorine*, à Lavaur, *Tarn*.

PRIX CHADRIN

L'Académie décerne :

Deux prix de *douze cents francs* :

A JEANNARD, *Armance*, à Saint-Parre-les-Vaudes, *Aube* ;

A MAILLANT, *Madeleine*, à Fontenailles, *Yonne*.

PRIX DENIS LEFORT

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A DE TERSAC, *Ève*, 16, rue Laplace, à *Paris*.

Six prix de *mille francs* :

A BIGEARD, *Yvonne*, à *Paris* ;

A DUCHIRON, *Valentine*, à *Paris* ;

A DUNOYER, *Marie-Antoinette*, à *Paris* ;

A LANOE, *Marie*, à *Paris* ;

A NICOLAS, *Marguerite*, à *Paris* ;

A TEXIER, *Germaine*, à *Paris*.

PRIX CAMILLE LEFORT

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* :

A CHIRON, *Christiane*, 49, rue de l'Avenir, à Créteil, *Seine* ;

A GRELET, *Simone*, hameau de Mesly, à Créteil, *Seine*.

PRIX ROY-VAUCOULOUX

L'Académie décerne :

Un prix de *six mille francs* :

A GROUARD, *Armand*, à Compiègne, *Oise*.

Un prix de *deux mille francs* :

A BRAULT, *Gustave*, à Jouarenne, *Vienne*.

FONDATION DELOY

Cette fondation sous forme de bourse est accordée
à M. BAILLE, *Pierre*, à Champoléon, *Hautes-Alpes*.

FONDATION BERTHIER

L'Académie décerne :

Un prix de *mille francs* :

A ROMAINTROIS, *Blanche*, à Yerres, *Seine-et-Oise*.

PRIX ISIDORE BUVIGNIER

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A COLLIGNON, *René*, à Bonnet, *Meuse*.

PRIX DU L^t JACQUES-LÉOPOLD MIGNARD

L'Académie décerne :

Un prix de *neuf cents francs* :

A GUILMENT, *Louis*, à Pont-Bavaud, Saint-André d'Ornay,
Vendée.

FONDATION DÉSIRÉ BLANCHET

L'Académie décerne :

Deux prix de *mille francs* :

A BOURGET, *Ernest-Henri*, à Saint-Ouen-de-Thouberville,
Eure;

A la dame veuve MALLET, boulevard Sintre-Mahabile,
Majunga, *Madagascar*.

PRIX COLOMBEL

L'Académie décerne :

Un prix de *trois mille francs* :

A BERTRAND, *Germaine*, à Montreuil-sous-Bois, *Seine*.

FONDATION BUISSON

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A L'ORPHELINAT PIERRE CLERGEAUD, à Saint-Hubert
Durfort, *Tarn-et-Garonne*.

PRIX AGEMOGLU

L'Académie décerne :

Un prix de *dix-neuf cents francs* :

A l'OEUVRE DES BOURSES POUR LES ORPHELINES DE LA
GUERRE, à Paris, VI^e.

PRIX RIGOT

L'Académie décerne :

Un prix de *deux mille francs* :

A l'ASSOCIATION FÉNELON, à Paris.

Un prix de *douze cents francs* :

A la FONDATION WALLERSTEIN, à Arès, Gironde.

PRIX AUBRIL

L'Académie décerne :

Un prix de *cing cents francs* :

A la CAISSE FAMILIALE DU TEXTILE DE LILLE, à Lille, Nord.

PRIX DUNAND

L'Académie décerne :

Un prix de *trois cents francs* :

A la SOCIÉTÉ DES AMIS DU PHARE DE FRANCE, à Paris.

PRIX MARY HYLAND

L'Académie décerne :

Un prix de *neuf cents francs* :

A SOEUR HÉLÈNE, supérieure des sœurs garde-malades
d'Arpajon-sur-Cère, *Cantal*.

FONDATION ARGUT

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre mille francs* :

AUX SEMAINES SOCIALES, à Lyon.

FONDATION DU BARON ET DE LA BARONNE
DAVILLIER

L'Académie décerne :

Cinq prix de *quatre mille francs* :

A L'ADOPTION DES ORPHELINS DE LA MER, à *Paris*;

Au chanoine FOUQUE, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;

Au frère MARIE, Orphelinat de Guénange, *Moselle*;

A la SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE, à *Paris*;

A la SOCIÉTÉ DES CRÈCHES, à *Paris*.

Vingt-sept prix de *deux mille francs* :

A L'AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES de Rouen, *Seine-Inférieure*;

- A L'HOPITAL CHANTALOUETTE, à Saint-Étienne, *Loire* ;
AU CERCLE D'ÉTUDES CATHOLIQUE ALBERT DE MÜN à Saint-Bonnet, *Hautes-Alpes*.
A l'abbé DAUL, *Alphonse*, à Nancy, *Meurthe-et-Moselle*.
AU CERCLE DES ÉTUDIANTES CATHOLIQUES « VERITAS »,
à *Paris* ;
A L'ŒUVRE DES PETITES FILLES PAUVRES, à *Paris* ;
A L'ŒUVRE DE SAINTE-ANNE DE LA MAISON BLANCHE, à
Paris ;
A L'ORPHELINAT DE GRAND VILETTE, à Saint-Laurent, *Isère* ;
AU PRÉVENTORIUM JEAN NICOLE, à Chevière, *Oise* ;
A la SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES,
à *Paris*.
A BARBIER, *Auguste*, à Lamarche-sur-Saône, *Côte-d'Or* ;
A BENATON, *Anna*, à Sucy-en-Brie, *Seine-et-Oise*.
A CHEDOTAL, *Étienne*, Saint-Malo-de-Guersac, *Loire-Inférieure* ;
A COMBES, *Antoine*, à Charbonnières-les-Vieilles, *Puy-de-Dôme* ;
A la dame DAUBIN, à Fontenay-sur-Coine, *Eure-et-Loir* ;
A DELAROZIÈRE, *Marie*, à Amiens, *Somme* ;
A DÉPÉTRIS, *Berthe*, au Cannet, *Alpes-Maritimes* ;
A l'Abbé FENDLER, à Sillery, *Marne* ;
A GERVAIS, *Constant*, à Feudé, *Somme* ;
A JOSSÉ, *Françoise*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
A MICHAUD, *François*, à Charvé, *Loire-Inférieure* ;
A la dame PARTY, à *Paris* ;
A SAULIN, *Eugénie*, à *Paris* ;
A la dame SIEURIN, à Notre-Dame-du-Bec, *Seine-Inférieure* ;

A SOEUR ANSELME SCHAEFFER, supérieure des sœurs de la Croix à Strasbourg, *Bas-Rhin* ;

A SOEUR LOUISE, supérieure de l'Hospice Saint-Georges de Lisle, à Fraimbault-de-Prières, *Mayenne* ;

A SÉGUIÉ *Léonie*, directrice de l'Orphelinat de Nancy-Bès. *Tarn* ;

A VILLEY P., secrétaire de l'Association Valentin Haüy à *Paris*.

PRIX DENIS LEFORT

L'Académie décerne :

Sept prix de *trois mille francs* :

Aux époux ALLARD, *Lucien*, à *Paris* ;

— BLANCHARD, *Arsène*, à *Paris* ;

— FOY, à Fontenay-aux-Roses, *Seine* ;

— LEQUESNE, à Vanves, *Seine* ;

— LOCARD, *Gabriel-Alfred*, à *Paris* ;

— MUFFAND, *Pierre*, à Bourg-la-Reine, *Seine* ;

A la dame DE VILLELONGUE, *Léon* (veuve), à *Paris*.

Huit prix de *deux mille francs* :

Aux époux CHAILLEUX, *Henri*, à Cachan, *Seine* ;

— DAUPHINOT, *Jules-Stanislas*, à *Paris* ;

— FOURTEAU, à *Paris* ;

— GAUDFROY-DEMOMBYNES, *Jean*, à *Paris* ;

— JAPAUD, *Émile*, à *Paris* ;

— PIAU, à *Paris* ;

— POUSSIN, *Charles*, à *Paris* ;

— WELSCHINGER, *Henry*, à *Paris*.

Quinze prix de *mille francs* :

Aux époux ADOLPHE, à Saint-Ouen, *Seine*;

— ANELLE, *François*, à *Paris*;

— COTY, *Auguste-Charles*, à *Paris*;

— DAUBLIN, *Édouard*, à Clichy, *Seine*;

— DROIT, *Paul-Félix*, à La Plaine-Saint-Denis,

Seine;

Aux époux DURAND, à *Paris*;

— GALOIS, *Henri-Eugène*, à Antony, *Seine*;

— GAQUER, *Eugène-Victor*, à *Paris*;

— HERLEMONT, *Émile-Pierre*, à *Paris*;

— KAUFMANN, *Charles*, à *Paris*;

— NOBLET, à *Paris*;

— RIGOLT, *Victor*, à *Paris*;

— RONGEOT, à *Paris*;

— SALUDES DE RUIZ, *Roger*, à *Paris*.

— TERY, à *Paris*.

Douze prix de *cinq cents francs* :

Aux époux BELLAMY, à *Paris*;

— CALVET, *Jean*, à *Paris*;

— CHIRADE, *Félix-Marius*, à *Paris*;

— CRETENIER, à *Paris*;

— DEDIEN, *Désiré*, à *Paris*;

— GATTEFOSSE, *André-Henri*, à *Paris*;

— HANAUER, *Louis*, à Pantin, *Seine*;

— LAURE, à *Paris*;

— LEBLANC, *André-Alphonse*, à *Paris*;

— MASVALEIX, *Jean*, à *Paris*;

— VERENNES, *Félix*, à *Paris*;

— WADELLE, *Albert*, à *Paris*.

PRIX POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

FONDATION ÉTIENNE LAMY

1926

L'Académie décerne :

Vingt prix de *dix mille francs* :

A BLANCHET, *Louis*, à La Begrie, Les Pineaux-Saint-Ouen, *Vendée*.

17 enfants vivants.

A FEUGÈRE, *Simon*, Village Rimaud, Saint-Just-en-Chevalet, *Loire*.

16 enfants vivants.

A GOSSELIN, *Jean*, à Réville, *Manche*.

16 enfants vivants.

A MARCHAND, *François*, à Séverac, *Loire-Inférieure*.

16 enfants vivants.

A DELANDRE, *Émile*, Le Pré d'Auge, *Calvados*.

15 enfants vivants.

A CANCE, *Adrien-Marius*, à Bouysses, Saint-Igest, *Aveyron*.

13 enfants vivants.

A ÉDOUARD, *Eugène-Ernest*, Les Loges, *Seine-Inférieure*.

15 enfants vivants.

- A PIERROT, *Paul-Alcide*, à Removille, *Vosges*.
14 enfants vivants.
- A MELLET, *Jean-Marie*, à Essé, *Ille-et-Vilaine*.
15 enfants vivants.
- A RULLIÈRE, *Jules*, à Plassan, commune de Saint-Jacques
d'Atticieux, *Ardèche*.
14 enfants vivants.
- A THERRIAUD, *Jean-Claude*, à Briant, par Saint-Christophe-en-Brionnais, *Saône-et-Loire*.
15 enfants vivants.
- A GELINEAU, *Louis-Florent*, à La Pouèze, *Maine-et-Loire*.
14 enfants vivants.
- A CONAN, *Pierre-Marie*, à Kerligonan, commune de Kergloff, *Finistère*.
15 enfants vivants, plus 1 mort pour la France.
- A BÉCART, *Aimé-René*, à Saint-Jans-Cappel, *Nord*.
14 enfants vivants.
- A LORIAN, *Nicolas*, à Kersaint-Plabennec, *Finistère*.
14 enfants vivants.
- A BROUX, *Jean-François-Désiré*, à Geneslay, *Orne*.
14 enfants vivants.
- A LÉTARD, *Henri*, à Sourdeval La Barre, *Manche*.
15 enfants vivants.
- A SCHWARTZ, *Jules*, 11, rue Lichtenberg, à Strasbourg,
Bas-Rhin.
12 enfants vivants.

A BERNARD, *Virgile*, aux Veyers d'Orcières, *Hautes-Alpes*.
10 enfants vivants.

A BRUNERIE, *Jean*, à Malemort, *Corrèze*.
9 enfants vivants.

FONDATION H. H. H.

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs* :

A CARTAILLAC, *Pierre-Joseph*, à Le Bousquet de Saint-Léons, *Aveyron*.
13 enfants vivants.

FONDATION BEAUSSE

L'Académie décerne :

Un prix de *cinq mille francs* :

A LAURENTIE, *Louis*, à Pontlevoy, *Loir-et-Cher*.
8 enfants vivants.

FONDATION LOUIS GEHÈRE

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille cinq cents francs* :

A VOITON, *Victor*, à Saint-Aignan-sur-Roë, *Mayenne*.
14 enfants vivants.

A PLACET, *Henri*, à Chatelais, *Maine-et-Loire*.
16 enfants vivants.

FONDATION PAUL LÉVYLIER

L'Académie décerne :

Deux prix de *cing cents francs* :

A la dame Veuve MENANT, *Pierre*, à Bouillé-Ménard,
par Combrée, *Maine-et-Loire*.

9 enfants vivants, plus 1 mort au champ d'honneur.

A la dame Veuve GAUGANDEAU, *Marie*, à Rou-Marson,
par Saumur, *Maine-et-Loire*.

12 enfants vivants, plus 1 mort pour la France.

FONDATION FAUCHE

L'Académie décerne :

Un prix de *quatre cent cinquante francs* :

A BOULGNY, *Baptiste*, à Ville-aux-Nonnains, *Eure-et-Loir*.

6 enfants vivants, plus 3 morts pour la France.

FONDATION SAULNIER

L'Académie décerne :

Sept prix de *cing mille francs* :

A AMBLARD, *Pierre*, à Lasdoux, commune d'Angeac,
canton de Châteauneuf, *Charente*.

7 enfants vivants, plus 1 mort pour la France.

A MORILLON, *Henri*, à La Varisière, commune de Sainte-Sévère, canton de Jarnac, *Charente*.

6 enfants vivants.

A DEBRAY, *Ernest-Marie*, à Clasville, *Seine-Inférieure*.

17 enfants vivants.

A PRÉVOST, *Constant*, à Moutiers-au-Perche, *Orne*.

16 enfants vivants.

A MAINGOUTAUD, *Antoine*, à Le Mas Boussac, Saint-Moreil, *Creuse*.

10 enfants vivants.

A COURTOIS, *Clovis-Louis*, à Herbault, *Loir-et-Cher*.

5 enfants vivants.

A MÉNÉTRIER, *Claude*, à Cortambert, par Cluny, *Saône-et-Loire*.

10 enfants vivants.

PRIX ALFRED

L'Académie décerne :

Deux prix de *deux mille francs*.

A DIVRON, *Paul-Marie-Bernard*, employé d'industrie, à Fort-de-France, *Martinique*.

8 enfants vivants.

A VILVANDRE, *Louis*, peintre, boulevard du Bou-Regreg, à Rabat, *Maroc*.

7 enfants vivants.

FONDATION COGNACQ-JAY

1926

Quatre-vingt-dix-sept dotations de *vingt-cinq mille francs*, sont attribuées par l'Académie :

Aux époux PERRAUD, *Joseph*, métayer, domaine d'Aleins, à Saint-Trivier-sur-Moignans, *Ain*.

13 enfants vivants.

Aux époux MICHEL, *Jules-Eugène*, chef de gare à la Compagnie du P.-L.-M., à la gare de Bourg, *Ain*.

9 enfants vivants.

Aux époux LÉCUYER, *Émile-Henri*, menuisier, à Beaurin, commune de Flavigny-le-Grand et Beaurin, *Aisne*.

14 enfants, 13 vivants.

Aux époux MERCIER, *Benôit*, métayer, à Montjournal, Barraix-Bussoles, *Allier*.

14 enfants, 11 vivants.

Aux époux GARDIOL, *Abel*, cultivateur, à Mallefougasse, *Basses-Alpes*.

10 enfants vivants.

Aux époux BLANC, *Jean-Pierre*, cultivateur, Au Coin, Hameau d'Arvieux, *Hautes-Alpes*.

13 enfants, 11 vivants.

Aux époux PONS, *Joseph*, cultivateur, à Châteauneuf-d'Entraunes, *Alpes-Maritimes*.

11 enfants, 9 vivants.

Aux époux ISSARTEL, *Marius*, cultivateur, Les Bou-
tergues, Usclades et Rieutord, *Ardèche*.

14 enfants vivants.

Aux époux MICLET, *Paul-Georges*, vannier, à La
Romagne, *Ardennes*.

11 enfants, 10 vivants.

Aux époux DENJEAN, *Navailles-Victor*, cultivateur, au
Hameau de Reinoul, Auzat, *Ariège*.

11 enfants, 9 vivants.

Aux époux ANGINOT, *Jules-Ulysse*, métayer, à Piney,
Aube.

11 enfants vivants.

Aux époux BEDOS, *Raymond*, ouvrier agricole, à Fajac-
en-Val, par Serviès-en-Val, *Aude*.

10 enfants vivants.

Aux époux BOYER, *Jules*, mécanicien contremaître,
à Salles-la-Source, *Aveyron*.

14 enfants, 12 vivants.

Aux époux MARCHAL, *Alphonse*, cultivateur, à Offémont,
Belfort.

13 enfants, 12 vivants.

Aux époux BONNETON, *Benjamin*, 28, rue des Orgues, à
Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

9 enfants vivants.

Aux époux MARIE, *Léopold-Alexis*, fermier, à Castillon,
par Balleroy, *Calvados*.

13 enfants vivants.

Aux époux CHARBONNEL, *Étienne*, marchand d'épicerie au détail, à Neussargues-Moissac, *Cantal*.

11 enfants vivants, bientôt 12.

Aux époux DELHOUME, *Baptiste*, colon-cultivateur, à La Grange des Mottes, commune d'Ambernac, *Charente*.

10 enfants vivants.

Aux époux MOREAU, *Baptiste*, domestique, à Maison Soudois, Pierre Levée, Saint-Pierre d'Oléron, *Charente-Inférieure*.

12 enfants vivants.

Aux époux CHOPIN, *Alphonse*, cultivateur, à Lazenay, *Cher*.

11 enfants vivants.

Aux époux MOURIGAL, *Jean*, charron, à Meyssac, *Corrèze*.

13 enfants, 11 vivants.

Aux époux SANTUCCI, *Pellègre*, bouchonnier, à Bonifacio, *Corse*.

11 enfants vivants, bientôt 12.

Aux époux CORDIER, *Léon*, cultivateurs, à Cuiserey, par Mirebeau, *Côte-d'Or*.

14 enfants, 12 vivants.

Aux époux FLOHIC, *Antoine*, cantonnier, à Pommerit-le-Vicomte, *Côtes-du-Nord*.

12 enfants, 11 vivants.

Aux époux BARBAUD, *Clément-François*, cultivateur, aux Combes, commune de Fresselines, *Creuse*.

11 enfants vivants.

Aux époux de TAFFIN DE TILQUES, *Louis*, éleveur, au château de Rivière, à Bergerac, *Dordogne*.

14 enfants, 13 vivants.

Aux époux RIGOLET, *Albert*, ajusteur-outilleur, à Fesches-le-Châtel, *Doubs*.

14 enfants, 13 vivants.

Aux époux ROUX, *Louis-Élie-Pierre*, fermier, à Saint-Marcel-lès-Valence, *Drôme*.

10 enfants vivants.

Aux époux COUVREUX, *Marie-Édouard-Désiré*, cultivateur, à Villers-sur-le-Roule, *Eure*.

15 enfants, 14 vivants.

Aux époux AMÉ, *Philippe-Raphaël*, cultivateur, à Genouville-Voves, *Eure-et-Loir*.

9 enfants vivants.

Aux époux CRÉACH, *François-Joseph-Marie*, cultivateur, à Troméal, par Saint-Pol-de-Léon, *Finistère*.

14 enfants vivants.

Aux époux PALPACUER, *Pierre-Théodore*, instituteur public, à Avèze, *Gard*.

13 enfants, 11 vivants.

Aux époux GARRIGUES, *Antoine*, cultivateur, à Saint-Pierre, par Verfeuil, *Haute-Garonne*.

10 enfants vivants.

Aux époux CASTILLON, *Théodore*, métayer, à Lombez, *Gers*.

10 enfants vivants.

Aux époux SALVAGE, *Abel*, couvreur-zingueur, chemin Roul, 183, à Talence, *Gironde*.

9 enfants vivants, bientôt 10.

Aux époux BRÉZENAC, *Jules-Henri*, cultivateur, à Quarante, *Hérault*.

12 enfants vivants.

Aux époux FROMONT, *Henri*, cultivateur, à Saint-Didier, *Ille-et-Vilaine*.

9 enfants, plus 4 d'un 1^{er} mariage.

Aux époux LARDEAU, *Eugène-Joseph*, journalier, à Rivarennes, *Indre*.

11 enfants vivants.

Aux époux CHÊNE, *Albert*, cordonnier, à Montlouis, *Indre-et-Loire*.

12 enfants, 10 vivants.

Aux époux BERNARD-GUELLE, *Benoît*, fermier à Veurey, *Isère*.

11 enfants vivants.

Aux époux VALLET, *Jules-Joseph*, cultivateur, à Le Fied, par Poligny, *Jura*.

11 enfants vivants.

Aux époux LAFITTE, *François*, métayer, à Saugnac et Cambran, *Landes*.

10 enfants vivants.

Aux époux PALLY, *Albert*, cultivateur, à Villetrun, *Loir-et-Cher*.

13 enfants vivants.

AUX époux FAYOLLE, *Gaspard*, fermier, à Fontanès, canton de Saint-Héand, *Loire*.

11 enfants vivants.

AUX époux BESSON, *Jean-François*, cultivateur, à Vissac, *Haute-Loire*.

13 enfants, 11 vivants.

AUX époux VISONNEAU, *Pierre-Émile-Clair*, cultivateur, à La Vimmé, Pont-Saint-Martin, *Loire-Inférieure*.

12 enfants vivants.

AUX époux BOSQUET, *Jean*, employé aux chemins de fer P.-L.-M., rue des Degrés, à Gien, *Loiret*.

13 enfants, 12 vivants.

AUX époux CAMINADE, *François*, métayer, à La Merliague, commune de Cavagnac, *Lot*.

11 enfants vivants.

AUX époux SAHUC, *Marius-Étienne*, cultivateur, à Tombebœuf, *Lot-et-Garonne*.

9 enfants vivants.

AUX époux POUDEVIGNE, *Jean-Louis-Marie*, fermier, à Marchastel, canton de Masbinals, *Lozère*.

14 enfants, 13 vivants.

AUX époux SALLÉ, *Jean-Baptiste*, cultivateur, 182, rue Saint-Léonard, à Saint-Léonard d'Angers, *Maine-et-Loire*.

11 enfants vivants, bientôt 12.

AUX époux LUMINEAU, *Léon*, journalier, à Saint-Clement de la Place *Maine-et-Loire*.

11 enfants vivants.

Aux époux MARIE, *Aimé-Désiré*, cultivateur, à Villiers-Fossard, *Manche*.

14 enfants, 13 vivants.

Aux époux SONGIS, *Louis*, cantonnier auxiliaire, à Aulnay-sur-Marne, *Marne*.

16 enfants, 14 vivants.

Aux époux CORROY, *Louis*, ferblantier à l'entretien de la gare, avenue Forgeot, à Chaumont, *Haute-Marne*.

15 enfants, 12 vivants.

Aux époux HUARD, *Georges*, cultivateur, Les Haies, en Chaillaud, *Mayenne*.

13 enfants, 12 vivants.

Aux époux RICHARDIN, *Paul-Camille*, viticulteur, à Bruley, *Meurthe-et-Moselle*.

10 enfants vivants.

Aux époux LADURELLE, *Jules*, mineur, à Bouligny, *Meuse*.

14 enfants, 10 vivants.

Aux époux LE QUINTREC, *Jean-Marie*, fermier à Colpo, *Morbihan*.

14 enfants, 13 vivants.

Aux époux LINTZ, *Pierre-Paul*, mécanicien aux chemins de fer d'A.-L., 170, rue du Maréchal-Foch, à Phalsbourg, *Moselle*.

15 enfants, 11 vivants.

Aux époux MILLIEN, *Victor*, ouvrier agricole, à Vielmanay, *Nièvre*.

11 enfants vivants.

Aux époux BOUCHART, *Henri*, journalier, à Petite-Forêt,
par Anzin, *Nord*.

16 enfants, 14 vivants.

Aux époux LACOMBE, *Edmond*, livreur en vins, Maison
ouvrière, n° 15, rue de Creil, à Pont-Sainte-Maxence, *Oise*.

13 enfants, 12 vivants.

Aux époux DROUET, *François-Armand-Marie*, cultivateur,
à Bursard, *Orne*.

12 enfants vivants.

Aux époux ROGIER, *Félix-Émile*, employé au chemin
de fer du Nord, 4, rue de Théroouanne, à Saint-Omer,
Pas-de-Calais.

13 enfants vivants.

Aux époux TOURLONIAS, *Jean-Benoît*, fermier, au Clos
Granet, commune d'Augerolles, *Puy-de-Dôme*.

13 enfants vivants.

Aux époux DUCOURNAU, *Henri*, métayer, à Mesplède,
par Arthez, *Basses-Pyrénées*.

13 enfants vivants.

Aux époux BÉGUÉ, *Louis*, charron, conseiller municipal,
à Uzer, *Hautes-Pyrénées*.

10 enfants vivants.

Aux époux PLANES, *Jacques*, métayer, Mas Pla del
Bouix, Lamanère, *Pyrénées-Orientales*.

10 enfants vivants.

Aux époux HAHN, *Laurent*, cultivateur, à Schirrhein,
Bas-Rhin.

12 enfants vivants.

Aux époux HOPPLER, *Jean-Baptiste*, homme d'équipe
aux chemins de fer d'A.-L., 8, chemin de la Fecht, Col-
mar, *Haut-Rhin*.

10 enfants vivants.

Aux époux ÉCHALLIER, *Joseph-Clovis*, cultivateur, à
Denicé, Lieu de Malval, *Rhône*.

12 enfants vivants.

Aux époux VINOT, *Julien*, commissionnaire de gare,
rue du Plâtre, à Lure, *Haute-Saône*.

12 enfants vivants.

Aux époux COMTET, *Jules*, cultivateur, aux Cadolles-
Romenay, *Saône-et-Loire*.

12 enfants vivants.

Aux époux GUÉRIN, *Alexandre*, monteur de chauffage
central, à Forges de Montbizot, Sainte-Jamme, *Sarthe*.

14 enfants vivants.

Aux époux HATTRY, *Paul-Alphonse*, manœuvre, à La
Mimerie, par Bonnétable, *Sarthe*.

12 enfants vivants.

Aux époux FÉCHOZ, *Louis-Jacques*, cultivateur, à Salins-
Moutiers, *Savoie*.

10 enfants vivants.

Aux époux CHAUMAZ, *Joseph-Michel*, cultivateur, à Beaune, par Saint-Michel-de-Maurienne, *Savoie*.

12 enfants vivants.

Aux époux BOCHATON, *Émile*, cultivateur, à Larringes, Vérossier, *Haute-Savoie*.

11 enfants vivants.

Aux époux SIBERTIN-BLANC, *René*, artiste-peintre, 4 bis, rue Vital, Paris (XVI^e).

11 enfants vivants.

Aux époux DERAMAUX, *Émile*, ébéniste, 15, rue du Clos, Paris (XX^e).

11 enfants vivants.

Aux époux LÉVÊQUE, *Georges*, cultivateur, à La Haye, par Croisy-sur-Andelle, *Seine-Inférieure*.

14 enfants vivants.

Aux époux BAUDRY, *Georges-Paul*, ouvrier tanneur, rue de la Poterie, Montereau, *Seine-et-Marne*.

10 enfants vivants.

Aux époux PINCHART, *Camille*, peintre en bâtiments, 256, route de Montesson, à Chatou, *Seine-et-Oise*.

10 enfants vivants.

Aux époux BOUTANTIN, *Joseph-Antoine*, chef d'équipe, aux Moulins de Corbeil, 3, rue des Étuves, Créteil, *Seine-et-Oise*.

13 enfants, 10 vivants.

Aux époux AUBRY, *Alcide-Étienne*, cultivateur, à La
Rochepaillé, commune de Soulièvres, *Deux-Sèvres*.

13 enfants vivants.

Aux époux SARA, *Charles*, aide-maçon, à Flixécourt,
Somme.

12 enfants vivants.

Aux époux OULÈS, *Joseph*, cultivateur, à Le Rival-
Castelnau-de-Brassac, *Tarn*.

11 enfants vivants.

Aux époux CALVET, *Eugène*, cultivateur-exploitant, à
Lamourlatio, commune de Monclar-de-Quercy, *Tarn-et-
Garonne*.

13 enfants, 9 vivants.

Aux époux PELLESTOR, *Émile*, à la Farlède, *Var*.

10 enfants vivants.

Aux époux BATHÉLIER, *Anselme-Étienne*, ouvrier-scieur,
au Quartier des Sables, Orange, *Vaucluse*.

11 enfants, 10 vivants.

Aux époux CRÉPEAU, *Pierre-Victor*, fermier, au Plessis-
Saint-Hilaire-le-Vouhis, *Vendée*.

15 enfants, 14 vivants.

Aux époux BONNAMY, *Eugène*, cultivateur, à l'Essart-
Champ-Saint-Père, *Vendée*.

12 enfants vivants.

Aux époux DUCLOS, *Charles*, Montageau d'Adriers,
Vienne.

11 enfants vivants.

Aux époux TIGOULET, *Jean*, Le Gravier de Glandon
Haute-Vienne.

12 enfants vivants.

Aux époux DEMANGEON, *Jules*, ouvrier d'usine, à Éloyes,
Vosges.

14 enfants, 12 vivants.

Aux époux FINOT, *Alexis*, manouvrier à Villemanoche,
Yonne.

12 enfants vivants.

II^e FONDATION COGNACQ-JAY (10 000 fr.)

1926

L'Académie décerne :

Deux cent neuf prix de 10 000 francs :

Aux époux POTELLE, *Gaston-Louis*, adjudant au 39^e régiment de tirailleurs Nord-Africains, 2, rue Prévôté, à Bourg, *Ain*.

5 enfants vivants, bientôt 6.

Aux époux DROGAT, *Édouard-Charles*, métreur, 25, rue des Navoirs, à Chauny, *Aisne*.

6 enfants vivants.

Aux époux PELBOIS, *Jean-Eugène*, agent d'assurances, 17, rue Mariotte-Pinguet, à Saint-Quentin, *Aisne*.

5 enfants vivants.

Aux époux ROGER, *Eugène*, grand mutilé de guerre, 275, rue de Guise, à Saint-Quentin, *Aisne*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux BARGOIN, *Jean-Baptiste*, cultivateur-métayer, Les Garets, Ferrières-sur-Sichon, *Allier*.

6 enfants vivants.

Aux époux JOURDAN, *Ernest-Fernand*, agriculteur, à Forcalquier, *Basses-Alpes*.

6 enfants vivants.

Aux époux FEUILLASSIER, *Frédéric-Valentin*, ouvrier, à Saint-Martin-de-Queyrières, *Hautes-Alpes*.

7 enfants, 5 vivants, bientôt 8.

AUX ÉPOUX MERLE, *François-Julien*, cultivateur, à Val-des-Prés, *Hautes-Alpes*.

6 enfants vivants.

AUX ÉPOUX BLANC, *Honoré-Auguste*, lieutenant au 3^e R. I., à Antibes, *Alpes-Maritimes*.

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX ARNAUD, *Joseph-Claudius-Jean-Marie*, cultivateur, à Annonay, *Ardèche*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX COSTE, *Lucien-Léon*, adjudant au 5^e B. A. C. P., *Ardèche*.

6 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DANDRIEUX, *Joachim*, cultivateur, à Saint-Symphorien-de-Mahun, canton de Satillieu, *Ardèche*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX BAUSSART, *Joseph*, ouvrier agricole, à Bray-Hannogne, *Ardennes*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX PONTOISE, *Alfred-Lucien*, instituteur, à La Berlière, par Buzancy, *Ardennes*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX SERVEAUX, *Fernand-Marceau*, bonnetier, à Estissac, *Aube*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX TRUTAT, *Édouard-Léon*, manœuvre d'usine, à La Chapelle Saint-Luc, *Aube*.

8 enfants vivants.

Aux époux BANCAREL, *Alfred-Antoine*, couvreur, à Bozouls, *Aveyron*.

5 enfants vivants.

Aux époux FAU, *Henri-Antoine*, cultivateur, à Saint-Julien, commune de Rodelle, *Aveyron*.

5 enfants vivants.

Aux époux LE HOUELLEUR, *Robert*, receveur d'enregistrement, à Capdenac-Gare, *Aveyron*.

6 enfants vivants, bientôt 7.

Aux époux BAGNOL, *Raoul-Marius*, employé au P.-L.-M., à La Fare-les-Oliviers, *Bouches-du-Rhône*.

7 enfants vivants.

Aux époux BUCHART, *Jean-Baptiste-Léopold*, surveillant, Vieille cité, n° 14, à Potigny, *Calvados*.

8 enfants vivants.

Aux époux DEIBER, *Ignace-Ernest*, ouvrier de fabrique, 23, rue Armand-Gasté, à Vire, *Calvados*.

8 enfants.

Aux époux LE BLOND, *Louis-Désiré*, cantonnier, à Écramerville, *Calvados*.

5 enfants vivants, bientôt 6.

Aux époux MANGEANT, *Henri*, serrurier, à Mézidon, *Calvados*.

6 enfants vivants.

Aux époux GEFFARD, *Xavier-Louis-Henri*, cultivateur, à Villebois-Lavalette, *Charente*.

8 enfants vivants.

Aux époux JOUBERT, *Jules*, métayer, à Suris, *Charente*.
7 enfants vivants.

Aux époux SAVIN, *Auguste-Joseph*, ouvrier papetier, à Mouthiers-sur-Boëme, *Charente*.

8 enfants vivants, dont 4 jumeaux.

Aux époux ANDRÉ, *Ernest*, cultivateur, cité ouvrière, rue Alexandre-Ribot, à Tasdon, près La Rochelle, *Charente-Inférieure*.

6 enfants vivants, bientôt 7.

Aux époux LAMOUR, *Georges-André*, garçon de bureau, 24, quai des Roches, à Saintes, *Charente-Inférieure*.

7 enfants, 6 vivants.

Aux époux CHOPINEAU, *Fernand-Ursin-Paul*, cultivateur (ouvrier), à Oizon, *Cher*.

6 enfants vivants.

Aux époux LABERGERIE, *Léonard-Henri*, journalier agricole, à Saint-Pierre-les-Bois, *Cher*.

7 enfants vivants.

Aux époux LAJOIE, *Hippolyte*, cultivateur, à La Vermanche, par Saint-Hilaire-en-Lignières, *Cher*.

6 enfants vivants.

Aux époux MEUNIER, *Émile*, journalier, à Graçay, lieu dit « La Boirie », *Cher*.

7 enfants vivants.

Aux époux BARTOLI, *Simon-Jean*, cultivateur, à Palneca, *Corse*.

8 enfants vivants.

Aux époux MORIN, *Lucien*, domestique agricole, à
Thoisy-la-Berchère, *Côte-d'Or*.

7 enfants vivants.

Aux époux PRUDENT, *Jérôme*, cultivateur, à Tart-le-
Haut, *Côte-d'Or*.

6 enfants vivants.

Aux époux ULLMANN, *Jacob*, vannier ambulant, à Is-sur-
Tille, *Côte-d'Or*.

9 enfants vivants.

Aux époux GARLANTÉZEC, *François-Marie*, cultivateur, à
Ploumagoar, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux LE MAGUER, *Jean-Marie*, cultivateur, à Croas-
Min-en-Servel, par Lannion, *Côtes-du-Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux LE BOËDEC, *Jean-Noël*, garçon de magasin,
rue de l'Éperonnerie, à Pontrieux, *Côtes-du-Nord*.

6 enfants vivants.

Aux époux LE GUEN, *Pierre-Marie*, charron, à Kerbail-
en-Bégard, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux LE NÉNAN, *Jean-Baptiste*, ouvrier agricole,
à Pontchou Mein, commune de Ploumilliau, *Côtes-du-
Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux LERESTIF, *Émile*, marin, à Terre-Neuve, à Cordel-en-Pleslin, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux LE ROY, *Célestin-Louis-Marie*, cantonnier, à Pleudaniel, *Côtes-du-Nord*.

7 enfants vivants, l'aîné 5 ans.

Aux époux RAULT, *Isidore-Joseph*, lieutenant du cadre latéral, au 48^e régiment d'Infanterie, à Saint-Jean-en-Grâces, *Côtes-du-Nord*.

6 enfants vivants.

Aux époux NICOLAS, *Hilaire*, cultivateur, à Pleumeur-Bodou, *Côtes-du-Nord*.

6 enfants vivants, bientôt 7.

Aux époux OLLIVIER, *Louis-Marie*, second maître de la marine, à Binic, *Côtes-du-Nord*.

6 enfants vivants.

Aux époux RAPAUD, *Eugène*, journalier, à Sardent, *Creuse*.

8 enfants vivants.

Aux époux SAVOYANT, *Lucien*, ouvrier agricole, au Montteil, commune de Saint-Loup, *Creuse*.

8 enfants vivants.

Aux époux MOUNIER, *André*, cultivateur, à Prignonrieux, *Dordogne*.

6 enfants vivants.

Aux époux QUERNEC, *Pierre-Marie*, métayer, chez M. Dageville, à La Richardie, Champagne et Fontaine, *Dordogne*.
7 enfants vivants.

Aux époux BOUTEILLE, *Charles-Louis-Constant*, cultivateur, à Mancenans-Lizerne, canton de Maïche, *Doubs*.
8 enfants vivants.

Aux époux FLEURY, *Charles-Gaston*, électricien, 9, rue des Mines, à Audincourt, *Doubs*.
7 enfants vivants.

Aux époux VIGNON, *Julien-Élisée*, cultivateur métayer, à Eymeux, *Drôme*.
7 enfants vivants.

Aux époux AUZOUX, *Joseph-Georges*, cultivateur, à Canapville, *Eure*.
9 enfants vivants.

Aux époux COLLEMARRE, *Jules*, domestique agricole, à Bosc-Renoult, par Boissey-le-Châtel, *Eure*.
8 enfants vivants.

Aux époux COLLEMARE, *Prosper*, ouvrier d'usine, cité Chalandre, à Charleval, *Eure*.
7 enfants vivants.

Aux époux LE JOLY, *Jean-Mathurin*, puisatier, aux Châtelets, commune de Brezolles, *Eure-et-Loir*.
5 enfants vivants.

Aux époux FLOCH, *Guillaume*, cultivateur, à Spézet, *Finistère*.
7 enfants vivants.

Aux époux LE GOËC, *Michel-Jean*, ouvrier carrier, à Motreff, *Finistère*.

8 enfants vivants.

Aux époux LE ROUX, *Guillaume-Allain*, employé aux chemins de fer, à Foresta-Izella, Saint-Marc, près Brest, *Finistère*.

6 enfants vivants.

Aux époux PIRIOU, *François*, sabotier, rue Hollo, à Carhaix, *Finistère*.

7 enfants vivants.

Aux époux ROZEC, *Thomas*, cultivateur fermier, à Plouider, *Finistère*.

6 enfants vivants.

Aux époux ESTÈVE, *Raymond-Paul*, professeur de mathématiques au lycée de Toulouse, 3, rue Traversière-des-Potiers, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

6 enfants vivants.

Aux époux MOURGUES, *Albert*, employé à la Compagnie du Midi, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

6 enfants vivants.

Aux époux VIGNÈRES, *François-Marius*, cultivateur, à Cornebarrieu, *Haute-Garonne*.

7 enfants vivants.

Aux époux ANTICHAN, *William-Alix-Émile*, marbrier, à Lectoure, *Gers*.

7 enfants vivants, 1 enfant recueilli.

Aux époux PARISON, *Maurice*, capitaine au 170^e régiment d'Infanterie, à Lectoure, *Gers*.

6 enfants vivants.

Aux époux LUGAN, *Jean-Marius*, chef de gare, à Périssac, *Gironde*.

6 enfants, 5 vivants.

Aux époux MOREAU, *Pierre*, ébéniste, 15, avenue de la Madeleine, au Bouscat, *Gironde*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux CHEMIN, *Pierre*, cultivateur, à Dompierre-du-Chemin, *Ille-et-Vilaine*.

6 enfants vivants.

Aux époux DURÉ, *Bienaimé-Augustin*, ajusteur, 8, rue Tronjoly, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*.

6 enfants vivants.

Aux époux FONTAINE, *Jean-Marie-Charles*, pêcheur, à la Petite Mettrie, commune de Roz-Landrieux, *Ille-et-Vilaine*.

7 enfants vivants.

Aux époux GUILLOT, *Joseph-Aristide-François*, charron, à Chemillé-en-Saint-Léger-des-Prés, *Ille-et-Vilaine*.

7 enfants vivants.

Aux époux DÔLE, *Jules-Marcel*, menuisier, 64, rue Pasteur, à Salins, *Jura*.

6 enfants vivants.

Aux époux GREFFIER, *Marius-Maurice*, scieur à l'usine Benoit, à Andelot-en-Montagne, *Jura*.

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX ROBERT-HUET, domestique agricole, à Saint-Loup, *Loir-et-Cher*.

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DESHAYES, *Louis-Maurice*, journalier, à Montrieux, *Loir-et-Cher*.

6 enfants vivants, bientôt 7.

AUX ÉPOUX HEURTIER, *Philippe-Marius*, ajusteur, 198, cité du Bourgeat, à Roche-la Molière, *Loire*.

8 enfants, 7 vivants.

AUX ÉPOUX PONTET, *Laurent*, manœuvre, 6, rue de la Livatte, à Roanne, *Loire*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

AUX ÉPOUX THOBIE, *Félix-Émile*, marin-pêcheur, à la Turballe, *Loire-Inférieure*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX CHOLET, *Louis*, journalier, à Sennely, *Loiret*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX MACHICOANE, *Camille-Georges*, capitaine au 30^e régiment d'Artillerie, 11, rue Bellébat, à Orléans, *Loiret*.

6 enfants vivants.

AUX ÉPOUX RICHARD, *Jean-Baptiste*, cultivateur, à Olivet, *Loiret*.

9 enfants vivants.

AUX ÉPOUX LACAMPAGNE, *Cassius*, cultivateur, à Saumont, *Lot-et-Garonne*.

5 enfants vivants.

Aux époux RAMADIER, *Pierre-Jean*, fermier, à Varennes,
commune de Fournels, *Lozère*.

6 enfants vivants.

Aux époux AILLERIE, *Jean-Louis-Marie*, cultivateur, à
Bouchemaine, *Maine-et-Loire*.

8 enfants vivants.

Aux époux DESGRÉ, *André-René-François-Joseph*, ouvrier
mineur, à Nyoiseau, *Maine-et-Loire*.

9 enfants vivants.

Aux époux JAUNOT, *Georges-Fernand*, maçon, à Matheflon,
commune de Seiches-sur-le-Loir, *Maine-et-Loire*.

6 enfants vivants.

Aux époux VERGNEAU, *François-Marie*, cultivateur, à
Joué-Étiiau, *Maine-et-Loire*.

6 enfants vivants.

Aux époux CHOPIN, *Eugène*, carrier, à Lestre, *Manche*.
1^{er} mariage, 2 enfants vivants, 2^e mariage, 5 enfants
vivants.

Aux époux DUBOIS, *Ernest*, ouvrier agricole, à Saint-
Jean-de-Savigny, près Saint-Clair-sur-l'Elle, *Manche*.

7 enfants vivants.

Aux époux FRIGOT, *Édouard-Jean-Albert*, cordonnier et
cultivateur, à Teurtheville-Bocage, *Manche*.

7 enfants vivants, aîné 8 ans.



AUX époux LECLUZE, *Amiable-Marcel-Jean*, facteur rural des postes et télégraphes, à Marigny, *Manche*.

7 enfants vivants.

AUX époux BAYEN, *Désiré-Louis*, coffretier, à Warméville, *Marne*.

7 enfants vivants.

AUX époux CARRIÉ, *Félicien-Paul*, manœuvre serrurier, Baraquement n° 20, logement n° 2, groupe de l'avenue de Laon, à Reims, *Marne*.

8 enfants vivants, bientôt 9.

AUX époux CELLIER, *François-Albert*, ouvrier arrangeur à la verrerie Charbonneaux, 544, verrerie de Marne, à Reims, *Marne*.

7 enfants vivants.

AUX époux LANG, *Jean-Camille*, tripier, chemin de Tinqueux, Baraquement, à Reims, *Marne*.

8 enfants vivants.

AUX époux SEVRAIN, *Lucien-Célestin*, huissier introducteur, Foyer Rémois, 31, avenue de la Marne, à Reims. *Marne*.

6 enfants vivants.

AUX époux THAVARD, *Jules-Marius*, employé de chemin de fer, à Thiéblemont, *Marne*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

AUX époux DELHOMMEAU, *Louis-Bertin*, garde-champêtre et cantonnier communal, à Hambers, par Bais, *Mayenne*.

8 enfants vivants.

Aux époux FOUCAULT, *Joseph-Marie-Georges*, représentant de commerce, à Villaines-la-Juhel, *Mayenne*.

7 enfants vivants.

Aux époux LAGOUTE, *François-Alexandre-Élie*, cultivateur et journalier, à Levaré, *Mayenne*.

7 enfants vivants.

Aux époux MANCEAU, *Auguste-Louis*, métayer, métairie de Bouessé, commune de Larchamp, *Mayenne*.

8 enfants vivants : de 8 ans à quelques mois.

Aux époux DROUY, *Nicolas*, manœuvre, chemin de la Corderie, maison Piernée, à Pont-à-Mousson, *Meurthe-et-Moselle*.

6 enfants vivants.

Aux époux ARNOULD, *Robert dit Louis*, manœuvre, à Villotte devant Louppy, *Meuse*.

8 enfants vivants.

Aux époux DAUPHAS, *Joseph*, cultivateur, à Saint-Grave, *Morbihan*.

6 enfants vivants.

Aux époux DUBOIS, *Jean-Marie*, commerçant, à Saint-Nicolas-du-Tertre, *Morbihan*.

6 enfants vivants.

Aux époux MARTIN, *Pierre-Maurice*, gendarme, à Hennebont, *Morbihan*.

6 enfants vivants.

Aux époux MERCURI, *François-Antoine*, adjudant au 162^e régiment d'Infanterie, 3^e compagnie, caserne Jeanne-d'Arc, à Thionville, *Moselle*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux CASIER, *Albert-Jules*, organiste (aveugle), rue d'Esquermes, 146, à Lille, *Nord*.

5 enfants vivants.

Aux époux DELCOURT, *Joseph*, ouvrier mineur, 22, rue du Gras-Bœuf, à Maçon Condé, banlieue de Condé-sur-l'Escaut, *Nord*.

7 enfants vivants.

Aux époux DERVEAUX, *Maurice*, ouvrier mineur, nouveaux Corons, Groupe D, n^o 12, à Guesnain, *Nord*.

5 enfants vivants.

Aux époux TRIoux, *Jules*, tulliste, 10, rue Chanzy, à Caudry, *Nord*.

8 enfants vivants.

Aux époux VASSEUR, *Louis-Charles*, manouvrier, rue du Coinon, à Chambly, *Oise*.

7 enfants vivants.

Aux époux VÉLOT, *Abel-Auguste-Eugène-Julien*, manoeuvre dans une confiserie, cité ouvrière, 13, rue de Paris, à Flers, *Orne*.

8 enfants vivants.

Aux époux THUREAU, *Alfred-Auguste*, cultivateur, à Forges, par Vingt-Hanaps, *Orne*.

7 enfants vivants.

Aux époux BUTEZ, *Henri-Jules*, postier, à Aire-sur-la-Lys, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux CRÉPIN, *Georges-Émile-Léon*, cultivateur, à Questrecques, *Pas-de-Calais*.

8 enfants vivants.

Aux époux DELATTRE, *Georges-Paul-Auguste*, bûcheron, à Wirwignes, *Pas-de-Calais*.

9 enfants vivants.

Aux époux EVRARD, *Maurice*, couvreur, 29, boulevard Vauban, à Saint-Omer, *Pas-de-Calais*.

9 enfants vivants.

Aux époux FOUGERAY, *Louis-Eugène*, sous-bibliothécaire communal, 103, rue Félix-Adam, à Boulogne-sur-Mer, *Pas-de-Calais*.

5 enfants vivants.

Aux époux HANOTAUX, *Léon-Joseph*, houilleur, 12, rue de Saint-Étienne, à Billy-Montigny, *Pas-de-Calais*.

5 enfants vivants.

Aux époux HÉNIN, *Alphonse*, ouvrier agricole, à Loison-sur-Créquoise, *Pas-de-Calais*.

9 enfants vivants.

Aux époux HOCQ, *Auguste*, ouvrier dans les hauts fourneaux, rue de la Verte-voie, à Outreau, *Pas-de-Calais*.

7 enfants vivants.

Aux époux LIGNIER, *Émile-Florentin-Charles*, usinier,
141, rue Moussy, à Nœux-les-Mines, *Pas-de-Calais*.
6 enfants vivants.

Aux époux MAGNIEZ, *Edmond-Arthur-Eugène*, préposé
d'octroi, 19, rue d'Oran, à Calais, *Pas-de-Calais*.
6 enfants vivants.

Aux époux THÉRY, *Léon-Victor-Auguste*, cultivateur,
à Selles, par Desvres, *Pas-de-Calais*.
7 enfants vivants, 5 ans et demi à 1 mois.

Aux époux MAUREL, *Élie-François*, expéditionnaire,
magasin général du Service de santé, avenue des Thermes,
à Chamalières, *Puy-de-Dôme*.
6 enfants vivants.

Aux époux PALERME, *Pierre*, chauffeur, à Saint-
Étienne-de-Baïgorry, *Basses-Pyrénées*.
8 enfants vivants.

Aux époux KRIEGER, *Émile*, serrurier, 66, rue de la
Forêt-Noire, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
8 enfants vivants.

Aux époux GUTKNECHT, *Jacques*, journalier, à Saint-
Louis, *Haut-Rhin*.
8 enfants vivants.

Aux époux MACKER, *Alphonse*, tisserand, à Hirtzbach,
Haut-Rhin.
7 enfants vivants.

Aux époux MÜLLER, *Albert*, journalier d'usine, à Habsheim, *Haut-Rhin*.

9 enfants vivants.

Aux époux OCARD, *Victor-Félix*, mouleur, à Soultz, *Haut-Rhin*.

6 enfants vivants.

Aux époux VIRICEL, *Jean*, ouvrier jardinier, au Lieu-du-Bourg, commune de Vaugneray, *Rhône*.

6 enfants vivants.

Aux époux CHAVONAND, *Arthur*, peintre en bâtiment, à Mélisey, *Haute-Saône*.

7 enfants vivants.

Aux époux BOEUFGRAS, *Jean*, manœuvre, à Montchanin-les-Mines, *Saône-et-Loire*.

6 enfants vivants.

Aux époux PETITGONNET, *Jean-Marie*, cultivateur, à Senozan, *Saône-et-Loire*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux BERNARD, *Émile*, cultivateur, à Spay, *Sarthe*.

8 enfants vivants.

Aux époux BOUTTIER, *Louis-Gustave-Frédéric*, homme d'équipe, au Chemin de fer de l'État, camp État, n° 5, Le Mans, *Sarthe*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux EMONNET, *Léon-Paul*, cultivateur, à Écorpain, par Saint-Calais, *Sarthe*.

9 enfants vivants.

AUX ÉPOUX JANVIER, *Lucien-Henri*, cultivateur à Saint-Gervais-de-Vic, *Sarthe*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX LECORNUÉ, *Eugène-Victor*, cantonnier, au Ridray, commune de Loué, *Sarthe*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX POTTIER, *Paul-Désiré*, journalier, à Saint-Mars-de-Locquenay, *Sarthe*.

9 enfants vivants.

AUX ÉPOUX DENARCÉ, *Camille-Victor*, médecin, à Yenne, *Savoie*.

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX JARRET, *François*, cultivateur, à Sonnaz, *Savoie*.

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX GUYOT, *Jean-Léopold*, cultivateur, à Cranves-Sales, hameau de Lossy, *Haute-Savoie*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX MORAND, *Jean-Louis*, cultivateur, à Bellevaux, *Haute-Savoie*.

8 enfants vivants, aîné 8 ans, plus jeune 2 mois.

AUX ÉPOUX PERRET, *Louis*, cultivateur, à Onnion, *Haute-Savoie*.

6 enfants vivants, bientôt 7.

AUX ÉPOUX CROTEL (dit Jenoc), *Roger-Ernest*, artiste violoniste, 14, rue Darcey, à Paris (XVII^e).

5 enfants vivants.

Aux époux DEPARIS, *François-Joseph*, mécanicien, 28, rue Cambronne, à Paris (XV^e).

5 enfants vivants.

Aux époux HENNEQUIN, *Victor*, chiffonnier, boulevard Victor-Hugo, n^o 96, à Clichy, *Seine*.

9 enfants vivants.

Aux époux LALET, *Philippe*, journalier, 15, rue d'Arcueil, à Gentilly, *Seine*.

7 enfants vivants.

Aux époux LECOQ, *Louis-Raymond*, mouleur, 140, rue de Ménilmontant, à Paris (XX^e).

7 enfants vivants.

Aux époux LEGO, *Gaston-Clément-Albert*, mouleur en fer, 36, rue du Moulin-de-la-Pointe, à Paris (XIII^e).

6 enfants vivants.

Aux époux LÉPINE, *Émile*, bijoutier, 126, cité jardin de Cachan, à Cachan, *Seine*.

5 enfants vivants.

Aux époux LÉVÈQUE, *Charles-Félicien*, manœuvre, 4, rue Saint-Nicolas, à Choisy-le-Roi, *Seine*.

8 enfants, 7 vivants.

Aux époux MATHIEU, *André-Louis-Charles*, scieur de bois à la mécanique, 74, rue de l'Arbre-Sec, à Gennevilliers, *Seine*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX MUSNIER DE PLEIGNES, *François-Paul-Marie*, capitaine d'Infanterie, stagiaire à l'École supérieure de l'Intendance, 4, rond-point de Longchamp, Paris (XVI^e).

8 enfants vivants, aîné 7 ans, plus jeune quelques mois.

AUX ÉPOUX PARMENTIER, *Albert-Ernest*, manœuvre, 10, rue Édouard-Robert, Paris (XII^e).

9 enfants vivants.

AUX ÉPOUX PICHON, *René-Alphonse*, homme de lettres, rédacteur à *l'Écho de Paris*, 76, place Saint-Jacques, à Paris (XIV^e).

5 enfants vivants.

AUX ÉPOUX ROUSSEAU, *Prosper*, gardien de la paix, 68, rue Charles-Bassé, à Fontenay-sous-Bois, *Seine*.

7 enfants vivants.

AUX ÉPOUX MÉCRÉANT, *Clément-Louis*, cultivateur, à Choisy-en-Brie, *Seine-et-Marne*.

8 enfants vivants.

AUX ÉPOUX AUMONT, *Paul-Albert-Victor*, ouvrier agricole, à Flins-Neuve-Église, par Dammartin-en-Serve, *Seine-et-Oise*.

9 enfants vivants, bientôt 10.

AUX ÉPOUX BRON, *Albert-Jules*, employé au chemin de fer, rue Villebois-Mareuil, à Argenteuil, *Seine-et-Oise*.

7 enfants vivants.

AUX époux BRUANT, *Émile-Paul-Élie*, employé de commerce, 40, rue Ernestine, à Argenteuil, *Seine-et-Oise*.

5 enfants vivants.

AUX époux COLAS, *Albert-Émile*, capitaine-instructeur, centre d'études de l'Aéronautique, 2, rue Galliéni, à Versailles, *Seine-et-Oise*.

5 enfants vivants.

AUX époux MARMOY, *Jean*, employé de bureau, 17, route d'Herblay, à Conflans-Sainte-Honorine, *Seine-et-Oise*.

7 enfants vivants.

AUX époux VERRIER, *Adolphe-Valentin*, journalier, à Saint-Arnould-en-Yvelines, *Seine-et-Oise*.

7 enfants vivants.

AUX époux BÉNARD, *Georges-Louis*, ouvrier d'usine, cité Cordier, rue de la République, à Oissel, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

AUX époux FRUMERY, *Gabriel-Honoré*, ouvrier d'usine, rue Doudement, à Barentin, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

AUX époux GAMAS, *René-Jules*, aspirant pilote de la Seine, à Villequier, *Seine-Inférieure*.

5 enfants vivants.

AUX époux GOMARIN, *César-Henri*, journalier, à Mesnil-Follemprise, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

AUX époux GUÉDON, *Charles-Ernest*, garçon boulanger, rue Lemonnier, Val Soleil, à Sanvic, *Seine-Inférieure*.

6 enfants vivants.

Aux époux LASGI, *Gustave-Louis*, journalier, à Muchedent, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants.

Aux époux LENEVEU, *Adrien-Jean*, maçon, à la Poterie, Cap d'Antifer, *Seine-Inférieure*.

9 enfants vivants.

Aux époux PAUMIER, *Adolphe-Victor*, cantonnier, à Saint-Maclou-de-Folleville, *Seine-Inférieure*.

8 enfants vivants.

Aux époux PRIEUR, *Jules-Hubert*, chef d'équipe dans une usine métallurgique, impasse de l'Industrie, à Deville-lès-Rouen, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux VIGY, *Henri-Jean-Louis*, employé à la manufacture des tabacs, 3, cité des Quatre-Vents, à Dieppe-*Seine-Inférieure*.

5 enfants vivants, bientôt 6.

Aux époux VOLEKAERT, *Adolphe*, gardien de la paix, 20, rue du Maréchal-Galliéni, à Rouen, *Seine-Inférieure*.

7 enfants vivants, bientôt 8.

Aux époux BEAUDON, *Valmont-Julien*, ouvrier agricole, à Chavagné, par Breloux-La-Crèche, *Deux-Sèvres*.

8 enfants vivants.

Aux époux BOURDIN, *Antonin*, chef cantonnier des Ponts et Chaussées, à Parthenay, *Deux-Sèvres*.

6 enfants vivants.

Aux époux CHALOPIN, *François-Victor*, journalier, à Saint-Maurice-la-Fougereuse, *Deux-Sèvres*.

7 enfants vivants.

Aux époux L'HOMEDET, *Eugène-Henri*, chauffeur d'automobile, à Airvault, *Deux-Sèvres*.

7 enfants vivants.

Aux époux PARRAULT, *Aristide-Léopold*, ouvrier agricole, à L'Hermitain, commune de Sauvigny, par Saint-Maixent, *Deux-Sèvres*.

10 enfants, 8 vivants.

Aux époux CARPENTIER, *Maximin-Eugène*, ouvrier agricole, à Saint-Sauveur, *Somme*.

8 enfants vivants.

Aux époux CARPENTIER, *Georges-Jules*, chauffeur au chemin de fer du Nord, à Longueau, *Somme*.

8 enfants vivants.

Aux époux DEREMY, *Jules*, ouvrier agricole, à Quend, arrondissement d'Abbeville, *Somme*.

10 enfants vivants.

Aux époux LELOIRE, *Norbert-Joseph*, ouvrier d'usine, à Ailly-sur-Somme, *Somme*.

9 enfants vivants.

Aux époux QUIN, *Aristide-Marcel*, tisseur, à Pont-Rémy, 19, rue Frichot, *Somme*.

10 enfants, 9 vivants.

Aux époux GALISSIER, *Gaston-Raoul*, cultivateur, à Grif-fault, commune de Bellegarde, *Tarn*.

9 enfants, 8 vivants.

AUX époux BONNAUD, *Valère-Émile-Daniel*, cultivateur,
à Saint-Pierre-le-Vieux, *Vendée*.

7 enfants vivants.

AUX époux BORDRON, *Joseph-Pierre-Henri*, facteur des
postes, Les Quatre chemins de Sainte-Florence, *Vendée*.

7 enfants vivants.

AUX époux HERMOUET, *Jean-Marie-Baptiste-Edmond*, cul-
tivateur, à La Ferrière, village Lairière, *Vendée*.

8 enfants vivants.

AUX époux TARDYZ, *Eugène*, ouvrier de filature, à
Ligugé, *Vienne*.

5 enfants vivants.

AUX époux BASSOT, *Marie-Auguste-Marcel*, manoeuvre
agricole, à Rouvres-en-Xaintois, *Vosges*.

8 enfants vivants.

AUX époux BÉNARD, *Georges-Émile*, employé aux che-
mins de fer de l'Est, côte Mauvraie, à Épinal, *Vosges*.

9 enfants vivants.

AUX époux DEMANGEON, *Henri-Félicien*, cantonnier, à
Grandvillers, *Vosges*.

7 enfants vivants.

AUX époux GESTER, *Bonaventure*, chaisier, à Rupt-sur-
Moselle, *Vosges*.

8 enfants vivants, bientôt 9.

AUX époux HARTMANN, *Émile*, adjudant chef au
120^e R. A. L., à Baziment, Épinal, *Vosges*.

8 enfants vivants.

Aux époux LÉGER, *Adrien*, employé au chemin de fer,
à Moyennoutier, *Vosges*.

7 enfants vivants.

Aux époux MATHIEU, *Alexandre-Emile*, ouvrier d'usine,
à Grandvillers, *Vosges*.

10 enfants, 8 vivants.

Aux époux COUILLAUT, *Auguste-Nicolas*, cultivateur-fer-
mier, à Saint-Maurice-le-Vieil, par Eglény, *Yonne*.

7 enfants vivants.

Aux époux GOVIN, *Charles*, cultivateur, à Quincerot,
par Cruzy-le-Châtel, *Yonne*.

7 enfants vivants.

Aux époux JUSSOT, *René-Léopold*, ouvrier ajusteur, 1,
rue Lebœuf, à Auxerre, *Yonne*.

5 enfants vivants.

Aux époux ALCADE, *Jean-Vincent*, tonnelier, rue du Lan-
guedoc, village Carteau, à Oran.

5 enfants vivants.

Aux époux DE CURIÈRES, *Alphonse-Aimé*, charron, à Re-
lizane, département d'Oran.

5 enfants vivants.

Aux époux DOMINGUEZ, *José-Juan*, maître ouvrier pour
les cuirs, avenue Arnaud-Le-Goff, à Blida, département
d'Alger.

8 enfants vivants.

RAPPORT
SUR
LES PRIX DE VERTU

PAR
M. GEORGES GOYAU

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

M. de Montyon, vraiment, fut un homme de flair. Par deux lignes de testament, il acheta, chez nous, une concession perpétuelle d'hommages pour son nom, son souvenir et son cœur. Quel est celui de nos anciens confrères qui bénéficie, annuellement, d'un pareil privilège? Il y a juste cent ans, la gratitude de l'Académie à l'endroit de ce bienfaiteur s'affirmait avec un surcroît d'éclat : en cette année 1826, les poètes étaient mis en

branle pour glorifier les legs et fondations de M. de Montyon en faveur des hospices et des Académies. Le poète lauréat, M. de Wailly, eut l'ingénieuse idée de traiter ce sujet sous forme d'une épître à Jean-Jacques Rousseau. Il regrettait qu'un hasard *favorable* n'eût pas rapproché Jean-Jacques de ce M. de Montyon qui devenait, pour les besoins de la rime, un philosophe *aimable* : il lui semblait que le Genevois, s'il avait connu ce Parisien, serait devenu plus équitable pour l'état de société. M. de Wailly, qui ne voulait retenir, dans la vie agitée de M. de Montyon, que ce qu'elle avait eu de grave, interpellait les riches du jour,

Usant leur existence aux clartés des bougies,
Autour d'un tapis vert qu'assiège leur ardeur...
Promenant à grands frais leurs maîtresses serviles...
De leurs riches amours étalant le scandale.

Où sont vos traits de ressemblance avec M. de Montyon? leur demandait-il ironiquement. Ce fut sans doute en écoutant cette question que Madame Élisabeth, qui ce jour-là s'installait sous la coupole, inaugura son sourire, — le sourire que célébrait naguère M. Maurice Donnay (1). Mais M. de Wailly, lui, ne souriait pas; il ne pouvait se consoler que Rousseau n'eût pas assez vécu pour connaître les générosités de M. de Montyon :

Car son nom deviendrait dans ta prose immortelle
De nos Crésus futurs la honte ou le modèle.

(1) M. Jean Tremblot, bibliothécaire à l'Institut de France, a consacré au buste de Madame Élisabeth, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1925, une érudite et piquante notice.

M. de Montyon, Messieurs, n'a eu besoin de personne pour faire école et pour s'imposer comme modèle. Il a fait école dans l'Académie même : nous semons de la joie, chaque année, dans dix ou quinze familles rurales, grâce à l'intelligente générosité de M. Étienne Lamy. Il a fait école en dehors de l'Académie, comme l'atteste la très longue liste de nos prix de vertu.

Me sera-t-il permis, dans le témoignage de gratitude que je dois à l'ensemble de nos bienfaiteurs, d'introduire discrètement quelques nuances ? Il en est, parmi eux, dont les dispositions testamentaires ne font que prolonger au delà de la tombe leurs habitudes de faire le bien ; leurs dernières volontés de mourants sont une victoire sur la mort, à laquelle ils arrachent, ainsi, ce qui faisait l'intérêt de leur vie, leurs bonnes œuvres. Mais il est d'autres bienfaiteurs dont on a cette impression que leur carrière charitable s'inaugure par leur dernier soupir ; à ceux-là, j'ai toujours envie de dire avec une reconnaissante déférence : « Monsieur ou Madame, Dieu vous avait donné la vie pour faire le bien, comme c'est curieux que pour le faire vous ayez attendu qu'elle vous soit enlevée ! Et ne savez-vous pas, en vérité, de quel plaisir vous vous êtes sevré par cette attitude de retardataires ? »

Si M. et M^{me} Cognacq-Jay m'apparaissent comme les disciples par excellence de M. de Montyon, c'est que, tout comme lui, ils n'ont pas attendu leur mort pour amputer leur capital. Et quelle amputation, Messieurs ! Elle nous rapporte, pour les familles nombreuses, environ quatre millions et demi de revenu. M^{me} Cognacq disparaissait à la fin de l'an dernier ; elle eut cette joie suprême

de sentir, avant de s'éteindre, que chaque année près de trois cents ménages français bénissaient son geste magnifique. Cette grande laborieuse, venue toute jeune à Paris, du fond de la Savoie, avait donné à sa bourgade natale, Samoëns, un riche jardin botanique; elle avait créé pouponnière, maternité, maison de retraite pour les trois mille cinq cents employés et ouvriers qui collaborent à la prospérité de la *Samaritaine*; et lorsque M. et M^{me} Cognacq eurent ainsi rempli leur devoir patronal, ils se tournèrent vers nous pour l'accomplissement de ce qui leur paraissait un devoir civique. M^{me} Cognacq était la septième enfant d'une famille de huit : il lui suffisait de regarder son œuvre, de se remémorer l'usage qu'elle avait fait de sa vie, pour conclure qu'une vie humaine est une force, et qu'il importe que les familles, comme l'avait fait la sienne, respectent et multiplient la vie. En tendant une main bienfaisante aux pères et mères chargés d'enfants, elle avait conscience d'être une créatrice d'énergies, et d'aider la France à durer.

La France veut durer, Messieurs, tous nos dossiers en témoignent. Parmi les œuvres qui se présentent à nous, le plus grand nombre se penchent vers l'enfance. Elles scandent, par leurs interventions successives, les toutes premières étapes du chemin, bref ou long, qui, sous le nom de vie humaine, conduit à la tombe. Voici la *Caisse familiale*, créée dans le Nord par le vaste groupement industriel des filatures et des tissages, pour encourager les familles ouvrières; elles sont huit mille dans l'ensemble du métier; la caisse, attentive, leur offre des allocations,

des primes de naissance, des visites d'infirmières, un service d'hygiène, une colonie de vacances.

Rouen féminin dresse une barrière efficace entre les petits enfants et la mort. Parmi les quatre cent soixante-dix bébés de cette cité des Sapins qui abrite soixante familles, il n'y a pas eu un seul décès entre avril 1924 et septembre 1925, et tandis qu'en France le taux moyen de la natalité est de dix-neuf pour mille, il est, à la cité des Sapins, de plus de trente-sept pour mille. Les auxiliaires familiales de l'*Aide aux familles nombreuses* disent aux mères rouennaises : « Occupez-vous de donner la vie, nous prenons, pour nous, tous les soucis, souci de la maison, souci des autres enfants. » Elles apportent des conseils d'hygiène et parfois de conduite morale, dont le mari fait son profit; elles sont à la disposition, elles sont aux aguets, elles sont celles sur qui l'on sait qu'on peut compter. Dans cette cité des Sapins, grâce aux auxiliaires, grâce aux dames visiteuses, la peur de vivre, la peur de propager la vie, sont des peurs inconnues; et me retournant vers le bon romancier Jean des Vignes Rouges, qui consacrait un livre, naguère, à « Rouen l'Orgueilleuse », volontiers lui dirais-je que Rouen peut légitimement tirer orgueil, et d'une telle œuvre, et d'un tel résultat.

L'enfant est né; j'aperçois, proche de son berceau, cette aïeule vénérable qu'est la *Société des crèches*. Il y a quatre-vingts ans, M. Villemain, le Doumic de l'époque, présentait sous cette coupole un petit livre qui s'appelait : *Des crèches pour les petits enfants des ouvriers*, signé d'un

ancien avoué parisien qui, de bonne heure, s'était consacré aux questions d'assistance, M. Firmin Marbeau. Ce grand homme de bien, Messieurs, fit deux fois acte de novateur : d'abord dans l'organisation de la cité, puis dans les colonnes de votre dictionnaire. « Crèche : la mangeoire des bœufs, des brebis et autres animaux semblables ; la crèche où Notre-Seigneur fut mis au moment de sa naissance dans l'étable de Bethléem », telle est la définition que rédigeaient vos devanciers, dans l'édition de 1835. Et voici paraître dans celle de 1878 un sens nouveau : « Établissement où l'on donne asile aux petits enfants pauvres âgés de moins de deux ans, pour laisser à leurs mères la facilité de travailler. » Entre les deux éditions, M. Firmin Marbeau avait fait son œuvre, qui enrichissait d'un nouveau sens un mot du dictionnaire. Ici même, en 1867, M. de Falloux avait à parler de la vertu, et M. Augustin Cochin, — le grand-père de l'héroïque historien qui fut cette année votre lauréat, — envoyait à M. de Falloux un plan de discours en trois points. Il lui suggérait de faire observer, au troisième point, que la vertu, pour M. de Montyon, était « la grande fille bien sage de la maman, ou plutôt de la déesse Raison », et que, pourtant, « dans cette école de vertu fondée par les Encyclopédistes, c'est toujours ce bon élève qui s'appelle l'Enfant Jésus qui a le prix. » Si M. de Falloux avait eu, cette année-là, des crèches à couronner, M. Augustin Cochin aurait certainement insisté pour qu'il développât ce troisième point ; car dans la vie du mot crèche, telle qu'elle se déroule en notre dictionnaire, il y a, si j'ose dire, un épisode de vie divine. L'Œuvre des crèches avait commencé en 1844,

tout près d'une agglomération de sordides masures qui portait, par ironie, le gracieux nom de Bouquet des Champs et qui formait un hameau du village de Chaillot. En 1846, Paris et la banlieue comptaient déjà quatorze crèches. Aujourd'hui, sur le sol de France, plus de cinq cents fonctionnent, et plus de deux cent cinquante à l'étranger. On avait fait émigrer à l'usine la mère travailleuse, sans songer que son bébé demeurerait livré à des gardiennes de fortune, souvent peu soigneuses et âpres au gain; l'effort charitable était en retard sur les exigences des nouvelles mœurs économiques : la *Société des crèches* combla cette lacune. Lacordaire la proclamait un des plus beaux fruits du christianisme. Et ce qu'il y a de singulièrement émouvant, c'est le spectacle d'une famille de haute bourgeoisie parisienne, s'attachant continuellement depuis quatre-vingts ans, de père en fils, d'oncle à neveu, à mûrir ce beau fruit, dont se réjouissait le regard, hélas éteint, d'un autre fils de Firmin Marbeau, l'évêque citoyen dont se souvient la ville de Meaux.

Des maladies guettent l'enfant; contre elles, je vois la lutte s'organiser, à Saint-Étienne, dans la Gironde, dans l'Oise.

A Saint-Étienne, c'est dans l'hôpital de Chantalouette, dont les débuts furent dus à la Croix Rouge américaine. La charité stéphanoise a développé l'œuvre avec le concours des religieuses dominicaines. Le peuple de là-bas aime sa « clinique », comme volontiers il appelle cet hôpital, et les lugubres statistiques d'après lesquelles, sur trois enfants nés à Saint-Étienne, deux seulement

atteignaient l'âge de quatre ans, ont commencé de devenir mensongères, grâce au souriant accueil que trouve l'enfance dans Chantalouette au nom souriant.

Une larme humaine — cette *lacrimetta* dont parle Dante — assez puissante, dans la *Divine Comédie*, pour racheter une âme aux sphères du purgatoire, peut être assez féconde, aussi, pour faire éclore une œuvre. Il y a des larmes qui sont comme des caustiques, qui racornissent le cœur, le durcissent en une stérile révolte. Il y en a qui l'élargissent, et font que la souffrance se tourne en compassion; et voici naître, sur une tombe, le *Preventorium* Jean Nicole de Chevrières, émouvant témoignage de l'usage social qu'on peut faire d'une douleur. M^{me} d'Ophove, hélas ! pleure un fils; mais pour que son cœur meurtri s'épanouisse, il suffit qu'une fillette guérie dans son *preventorium* lui écrive : « J'étais difficile pour manger, maintenant je mange de tout et plus que papa », ou bien : « Pour mon petit déjeuner du matin j'avais horreur de la soupe, et maintenant j'en demande à maman. » Voilà les bulletins de victoire qui viennent panser ce cœur de mère; par elle, d'autres mères sont heureuses. Ce qui fait la haute valeur de cette œuvre de Chevrières, c'est que la créatrice, avant de la mettre sur pied, s'en fut dans la banlieue de Paris étudier la question de la tuberculose; l'organisation de ce *preventorium*, où plus de cent vingt enfants trouvent une vie familiale en retrouvant la santé, fut une œuvre de science en même temps qu'une œuvre d'amour.

Voulez-vous regarder vers le bassin d'Arcachon, vers cette région d'Arès dont Jean Balde, en son roman le

Goéland, nous donne une si originale vision : vous y verrez une belle carrière de bienfaiteurs, qui commença près du lit d'une pauvre, et dont le couronnement fut la fondation d'une œuvre pour enfants. Il y a un peu plus de trente ans, un médecin venait dire aux châtelains d'Arès, M. et M^{me} Wallerstein, qu'une vieille femme, seule en sa mesure, grelottait de fièvre. Il demandait pour elle une chambre, où elle fût soignée. Peu de semaines après, dans cette région jusque-là déshéritée, un petit hôpital se fondait avec dispensaire, pour les malades d'Arès et des communes voisines. Hôpital, ce mot risquait de faire peur : on préféra dire, finalement : Maison de Santé. C'est un mot consacré par l'usage qu'en font les riches : la fierté des indigents goûte beaucoup ces mots-là. Aimer à faire le bien, ce n'est pas très difficile ; il n'y a qu'à commencer. M^{me} Wallerstein, ayant si bien commencé, continua. Un petit tableau du dix-huitième siècle, généreusement mis en vente, lui procura les ressources nécessaires pour la fondation, dans un bois de pins, d'un aérium, où les enfants délaissés viennent chercher, comme guérisseurs, le soleil, la résine et l'air marin.

L'enfant grandit, le bout d'homme, bientôt, va se croire un homme. Mais la fonction d'homme comporte un noviciat, école de dignité, de labeur et de fraternité. L'œuvre des *Amis de l'Enfance* veut être ce noviciat ; elle sera bientôt centenaire. Elle se fonda en 1828 pour remplacer la famille absente ou indigne. Des enfants délaissés, des enfants dont les parents ne pouvaient

supporter les frais d'apprentissage, des enfants, enfin, dont les familles vivaient hors de Paris, furent ses premiers clients. Précaires étaient ses ressources; le vicomte de Melun nous raconte, en ses *Souvenirs*, comment de temps en temps, le soir, à la lueur de deux chandelles, dans une petite librairie du quai des Grands-Augustins, se réunissaient une dizaine de jeunes gens, pour discuter sur l'adoption d'un ou deux orphelins. On les plaçait dans des maisons à prix réduits, et la mère du libraire raccommo- dait leurs bas et leurs culottes.

Ce fut l'âge héroïque de l'œuvre. Elle prend ses pupilles à l'âge de huit ans; elle les fait élever en province ou bien aide leurs parents à les élever. Dès qu'ils ont l'âge d'être apprentis, elle les reçoit dans sa Maison de Famille, rue de Crillon. Jamais elle n'est embarrassée pour les caser, car les industries d'art, l'orfèvrerie, la joaillerie, réclament des jeunes gens attachés à la probité du travail, et à toutes les nuances de probité. Mais puisque l'œuvre est assez sûre de ses disciples pour garantir ce qu'ils seront comme travailleurs, elle a le droit de savoir ce que seront, comme patrons, ceux qui viennent les chercher; elle a le droit d'insister pour que la formation professionnelle que dans les ateliers on leur donnera soit complète, loyale, entourée de toutes les garanties morales requises. M. Renard, qui depuis plus d'un quart de siècle dirige la Maison de Famille, est aussi expert à débattre un contrat d'apprentissage qu'à pénétrer dans les replis émouvants des jeunes âmes, et grâce à lui, sous la présidence de M. le Comte de Lapparent, les *Amis de l'Enfance* font avec succès l'éducation morale des

apprentis, et parfois l'éducation sociale des patrons.

C'est avec des déshérités, enfants abandonnés, condamnés par les tribunaux, corrompus par leur milieu familial, que les Frères de Guénange, proche Thionville, parviennent, eux, à faire des apprentis; et telle est la réputation dont jouissent en Lorraine leurs pupilles, qu'on se dispute, dans le monde agricole et patronal des environs, les jeunes gens formés à Guénange. Ramasser des épaves et rendre à la société des travailleurs d'élite : voilà le miracle qui s'accomplit là-bas. Le curé de l'endroit commençait l'œuvre, en 1893, avec trois enfants; le Frère Marie régnait, l'an dernier, sur cent dix pauvres mioches, et cent cinq apprentis. On eut quelque fierté, dans ce coin de Lorraine toujours fidèle à la France, lorsqu'en 1902 les autorités allemandes, voulant confier à un institut religieux cette œuvre désormais trop lourde pour les épaules d'un curé, choisirent un institut dont l'origine était française, et française la maison mère : hommage involontaire rendu par l'Allemagne à la spiritualité française. Des Frères de la province de Reims firent leur entrée dans Guénange, en 1918, derrière nos trois couleurs; les acclamations dont ils furent alors l'objet se confondirent avec celles qui saluaient notre victoire; ces religieux s'installaient, et la France aussi, pour toujours.

Nos promesses de liberté, qui sont là-bas comme une parure pour notre drapeau, donnent la même sécurité, la même allégresse, à ces Sœurs de la Croix de Strasbourg, distinguées également par l'Académie, marraines de l'enfance délaissée, éducatrices de l'enfance attardée.

Le rapporteur des prix de vertu, il y a soixante-cinq ans, rendait justice à l'œuvre des Asiles de La Force, issue du cœur du pasteur John Bost. L'œuvre depuis lors n'a fait que progresser; les souffles d'évangélique ferveur dont les âmes protestantes avaient été comme réchauffées par le mouvement du *Réveil*, ont tour à tour fait surgir du sol, en cette bourgade de Dordogne, trois asiles pour les détresses masculines et six pour les détresses féminines; John Bost est mort, mais son esprit règne toujours, esprit d'amour fraternel dont toutes les souffrances éprouvent la vertu libératrice. Cette grande œuvre fut par surcroît une école; et nous récompensons aujourd'hui une disciple des méthodes de La Force, dans la personne de M^{lle} Séguier, directrice de l'orphelinat de Brassac, dans le Tarn. Elle n'avait que dix-huit ans lorsque, en 1883, la direction des Asiles de La Force la chargea de fonder cet orphelinat. Elle fit donation de tout elle-même, d'avance, aux orphelines qui viendraient, et la donation dure toujours. Secondée par une auxiliaire qui leur apprend la cuisine, l'élevage des porcs et le jardinage, M^{lle} Séguier cumule toutes les besognes; elle est préparatrice au certificat d'études, éducatrice des fillettes anormales, infirmière des fillettes malades, et si parfaite infirmière qu'en quarante-quatre ans elle n'a vu mourir que deux enfants; elle est si bonne maîtresse de couture, que toutes les orphelines fabriquent elles-mêmes leurs vêtements, leurs coiffures, leurs pantoufles. M^{lle} Séguier fait tout cela pour un maigre traitement qui débuta jadis à six cents francs par an, et qui s'élève maintenant à deux mille; elle n'a pas capitalisé ces sommes

modiques, car il lui a fallu aider sa mère, sa sœur, ses neveux. Et si on lui disait : Reposez-vous, laissez agir les autres, elle répondrait comme John Bost, ce héros de charité : « L'Évangile n'a pas dit cela. Ah ! oui, laissez agir les autres ! que ce serait admirable si les autres voulaient agir ! »

Rue de la Santé, à Paris, des fillettes de quatre à douze ans viennent frapper à la porte des Franciscaines, pour être abritées, pour apprendre un métier ; il n'y a qu'une centaine de places, elles sont toujours prises, et les fillettes qui sonnent doivent trop souvent s'en aller plus loin, on ne sait où... Comme on voudrait, en ce septième centenaire du Saint d'Assise, que cette *Œuvre des petites filles pauvres*, qui les loge, les nourrit, les élève gratuitement, devînt soudainement une œuvre riche ! Ce rêve fût-il réalisé, je sais bien que Dame Pauvreté, la fiancée de saint François, ne cesserait pas d'y demeurer souveraine.

Voici encore, dans l'Isère, l'abbé Magnier, fondateur de l'orphelinat de Grand Vilette, où des enfances malheureuses ou coupables apprennent à aimer le travail de la terre ; et voilà, à Marseille, le chanoine Fouque, dont la mort, il y a quelques jours, a mis en deuil toute la cité. Nul ne connaissait comme ce chanoine l'histoire des œuvres à travers les âges ; il les voyait s'inaugurer comme des actes de folie ; il surprenait, entre la sagesse humaine et les aventureux fondateurs, le plus impressionnant des dialogues. « Vous n'avez rien, gronde la Sagesse ; pas de ressources, rien, rien. » Et les fondateurs de répondre : « Dieu travaille avec rien », et de se mettre au travail, comme Dieu.

Ainsi parlait à son tour l'abbé Fouqué. Les premières clientes de son bon cœur furent les jeunes filles employées; il leur donna un toit, un restaurant. Puis, en haut de l'une de ces montées qui escaladent l'amphithéâtre marseillais, un abri, d'abord bien humble, s'ouvrit aux infortunes enfantines. On voyait l'abbé grimper la pente avec des vivres, des draps, des couvertures, pour ceux qu'il appelait ses enfants — ceux dont personne ne voulait. Aux portes de l'abri, il installa une couveuse. Il comptait sur la vente des poussins pour nourrir ses pupilles; il fut hélas! déçu, et dut chercher d'autres ressources. Aujourd'hui, c'est une œuvre immense que cette *Œuvre de l'enfance délaissée*. Il y a la maison de Sainte-Anne, pour laquelle l'on prélève le dessus du panier; il y a la maison de Saint-Front, où je pourrais vous présenter 386 petits voleurs, 188 petits vagabonds, tout le déchet, allais-je dire; mais l'abbé Fouqué n'eût pas admis ce mot, sachant de quels redressements sont susceptibles certaines déchéances; il y a Montfavet, pour les anormaux; il y a dans l'Ardèche une organisation de placement agricole. Mais lorsque les enfants tombaient malades, où les mettre? L'idée surgit, chez l'abbé Fouqué, d'un hôpital pour enfants; mais pourquoi pas pour adultes, aussi? Et l'on vit s'organiser, en un an — ce prêtre était rapide en ses gestes — l'hôpital Saint-Joseph. L'abbé Fouqué se rangeait lui-même, ce sont ses propres termes, « parmi les grands aventuriers de la Charité », et il affirmait son intention, c'est encore lui qui parle, d'être, de plus en plus, « le créancier impitoyable d'un débiteur qui n'a jamais fait faillite, la Provi-

dence ». Cette originale façon de mettre en cause la solvabilité de Dieu séduisait les âmes provençales : elles payaient les dettes. Et cela dura cinquante ans. « Tout est possible à ceux qui croient » : telle était la devise de celui qu'on appelait là-bas le nouveau Vincent de Paul, et cette triomphante formule, qui érige la foi même en garante du succès, ne l'avait jamais trompé.

Dussent se replier les ailes de leurs cornettes pour défendre leur modestie contre l'indiscrétion des hommages, nous n'en persisterions pas moins à citer Sœur Petit, qui dans la paroisse parisienne de Sainte-Anne de la Maison Blanche ressemble trait pour trait à ce que fut il y a trois quarts de siècle, non loin de là, la célèbre Sœur Rosalie ; nous n'en persisterions pas moins à citer Sœur Louise, en Mayenne. On lui confiait, il y a moins de dix ans, l'hospice de Saint-Georges de Lisle, qui abritait quatre-vingts enfants et cinquante vieillards ; sous sa direction, cette maison de charité est devenue un centre d'éducation professionnelle, où plus de deux cents enfants, servis par les derniers perfectionnements du machinisme, deviennent cultivateurs, cordonniers ou forgerons, blanchisseuses ou couturières, fermières ou brodeuses.

Si nombreuses qu'elles soient, les œuvres de protection de l'enfance ne peuvent pas, vous le savez, s'approcher de toutes les détresses morales ; et parmi celles qui leur échappent, il en est qui, mauvaises conseillères, s'appesantissent sur le jeune homme et l'entraînent vers l'abîme. Ici intervient la *Société de protection des Engagés volon-*

taires : elle agrippe ces jeunes gens, sur la pente fatale. « Vous pouvez, aux armées, leur dit-elle, être des héros. » Depuis 1878, plus de vingt-huit mille jeunes Français ont entendu cet appel ; et six cent cinquante croix de guerre, cent dix-sept médailles militaires témoignent que la servitude militaire fut pour leurs âmes une école de grandeur.

Pour épuiser la liste des œuvres philanthropiques qui ont obtenu nos suffrages, je devrais encore vous nommer *l'Orphelinat Pierre Clergeaud* de Moissac, qui ne demande d'autre récompense, pour le bien qu'il fait, que la possibilité d'en faire plus encore ; *l'Association Valentin Haüy*, dont le seul nom met une lumière dans les yeux des aveugles ; *l'Œuvre de l'Adoption des orphelins de la mer*, qui prend des enfants que l'Océan a privés de leur père, et qui accomplit ce miracle de leur faire aimer l'Océan, et de faire d'eux, encore, des marins. L'Académie, en couronnant ces œuvres pour la seconde fois, leur rend un témoignage que je n'ai pas besoin de commenter.

D'autres initiatives, plus proprement intellectuelles, nous ont paru mériter d'être honorées : l'œuvre d'éducation mutuelle sociale qu'ont organisée, dans un canton des Alpes, un certain nombre de jeunes gens, sous le nom de *Cercle Albert de Mun* ; *l'Œuvre catholique des bourses pour les orphelins de la guerre*, qui compte actuellement cent treize pupilles ; *l'Association Fénelon*. Témoignages universitaires et témoignages ecclésiastiques se mêlent en un dossier d'une incomparable richesse pour nous faire connaître la grande association, qui, sous le

patronage de Fénelon, a su créer, en quelques années, tout autour du quartier latin, quatre maisons d'étudiantes, un restaurant-bibliothèque, un centre de placement intellectuel. Les services qu'au moyen âge rendaient aux étudiants les vieux collèges, M^{lle} de Coubertin, par la façon dont elle a conçu et organisé *l'Association Fénelon*, les rend aux étudiantes. Il ne suffit pas à l'Association d'être bienfaitrice pour ses propres membres, elle entretient un foyer d'enfants, un orphelinat ; l'intelligence s'y penche vers la souffrance, et, devant un tel spectacle, Bossuet — car tout de suite je songe à lui dès que j'entends parler de Fénelon — Bossuet se fût empressé de qualifier d'heureuse cette science qui « se tourne à aimer ».

La science qui se tourne à aimer, se rencontre, aussi, dans les *Semaines sociales*. Il y a vingt et un ans, exactement, que MM. Gonin et Boissard inauguraient à Lyon cette université ambulante qui depuis lors s'installe chaque année, sept jours durant, dans une de nos grandes villes, pour offrir un enseignement sur les problèmes sociaux. Elle est devenue rapidement une puissance d'opinion ; la Papauté l'encourage, les juristes de l'enseignement public et de l'enseignement libre lui apportent leur concours, le Bureau international du travail lui envoie de Genève un représentant. Le grand effort de législation sociale qu'ont accompli depuis un quart de siècle la Commission parlementaire du travail et le Parlement lui-même avait besoin, pour être pleinement fécond, de trouver un appui dans les mœurs ; les *Semaines Sociales*, au nom même de l'Évangile, visent

à créer des mœurs qui favorisent l'efficacité des lois. Sous les présidences successives d'Henri Lorin et de M. Eugène Duthoit, elles ont partout éveillé l'esprit de justice, et partout proposé des méthodes pour l'épanouissement de l'esprit de charité. Rapidement d'autres pays nous ont imités : la Hollande eut sa Semaine sociale en 1906, l'Italie, l'Espagne, la Pologne en 1907, l'Autriche en 1909, la Suède en 1910, le Mexique en 1911, l'Uruguay en 1912, le Canada en 1920, le Chili en 1924. Il est dans les habitudes de l'âme lyonnaise, mystique et pratique, idéaliste et réalisatrice, de créer des œuvres qui font le tour du monde.

Madame Élisabeth, si d'aventure je n'ai pas encore assoupi sa marmoréenne patience, se dit peut-être, en m'écoutant : « Où donc sont ces beaux traits de vertu dont M. de Montyon voulait qu'on parlât un demi-quart d'heure ? Ce rapporteur, jusqu'ici, nous a montré beaucoup de mécanismes dont il attend la production de la vertu, mais la vertu elle-même, où donc est-elle ? » Je répondrai très respectueusement à Madame Élisabeth qu'il a déjà fallu beaucoup de vertus pour organiser tous ces mécanismes ; et je m'empresse d'ouvrir une autre catégorie de dossiers pour « jeter parmi vous », Messieurs, « la semence des mœurs », ainsi que le voulait M. de Montyon, en vous présentant d'autres actions louables.

Le petit Denuel, à Lyon, méritait déjà son prix de vertu dès l'âge de dix ans. Sa mère, d'une santé ruinée, peinait sur sa couture ; le petit garçon se faisait coutu-

rière, reprenait l'aiguille, qui tombait des mains lassées. Que n'ai-je des forces ? soupirait la malade. Voilà les miennes, disait le petit ; et tout en lavant le linge, il lui promettait : « Quand je serai grand, tu auras ta maison de campagne, et je gagnerai ta vie. » Il s'orienta vers les beaux-arts ; mais il songea bientôt qu'en notre âge de fer où seuls les arts dits mécaniques paraissent jugés dignes du pain quotidien, l'artiste gagne à peine sa vie, et moins encore celle de sa mère. Et le petit Denuel, virilement, s'est fait comptable.

En face de ce noble gamin qui, par piété filiale, rompit ses fiançailles avec la beauté, voici grand-père Xavier, le vieux Savoyard, qui, par amour pour ses petits-enfants, vagabonde. Xavier Costaz, l'été, est cultivateur sur son champ, journalier dans le champ des autres ; quand arrive l'automne, il prend sur son dos son paquetage de remouleur, — 31 kilos, — et parcourt la Savoie, la Bresse, le Jura. Tout l'hiver il chemine, de village en village, posant sa meule sous quelque auvent, ou dans quelque coin de ferme, aiguisant les couteaux, les ciseaux, les rasoirs. Il avait douze ans quand il commença ces tournées-là, il en a soixante dix-sept aujourd'hui. Vous ne songez donc pas à la retraite, lui demande-t-on, en lui montrant l'écuelle de soupe qu'on offre à son appétit, la botte de paille qu'on offre à son sommeil. La retraite, mais non ! il faut rapporter quelque argent à une nichée de dix enfants, qui fait là-bas, au pays, la gloire et le souci de son fils, et je crois bien que Xavier Costaz, toujours ambulant parce que son cœur est enraciné, aimera jusqu'à la mort la fatigue d'être grand-père.

Entre le petit Denuel et le grand-père Xavier, entre cet enfant et ce doyen, nos dossiers déroulent un beau cortège de vertus domestiques : elles se trouvent dans toutes les sphères, sur tous les paliers de cet édifice branlant, incertain de ses bases et de ses arêtes, qu'est notre société contemporaine.

Les crises économiques récentes ont eu leur répercussion dans le domaine de la vertu ; vous connaissez notre habituelle clientèle de bonnes servantes, demeurant sans gages, ou presque, auprès de maîtres appauvris ; elle grossit, par le temps qui court, avec la multiplication des misères bourgeoises. Et la multiplication de ces misères a eu cet autre effet, que des vertus qu'avant-hier nous ne remarquions pas, parce qu'elles étaient des vertus bourgeoises, nous apparaissent aujourd'hui, sur le nouveau plan où elles évoluent, comme des vertus héroïques.

Il y a quelque vingt ans, au foyer du capitaine Bon de Chabran, une femme et cinq enfants vivaient heureux, avec la solde du père. Il meurt ; deux de ses filles, Denyse et Colette, partent pour la Russie, comme institutrices. La Révolution les y surprend, et Colette, malade, devient là-bas une invalide, incapable de gagner sa vie. Denyse doit faire face à l'entretien de leurs deux existences, aux soins médicaux dont Colette a besoin, aux suspicions souvent périlleuses dont sont l'objet, sur cette terre hostile, deux Françaises errantes. Au début de 1918, elles peuvent toutes deux s'embarquer à Arkhangel : Colette va mieux ; ensemble elles apportent à la Croix Rouge, puis aux œuvres de la mission Rockefeller, leurs énergies vaillantes, et gagnent le pain de leur mère en se dévouant.

Pour leurs vingt ans, leur joie de vivre, c'est la joie de peiner. Elles s'y donnent, elles la savourent, mais Colette, qui n'en peut plus, doit aller chercher en Suisse, dans un sanatorium, un repos qui n'aura point de fin. Denyse la suit, travaille pour l'aider à faire piétiner la mort, puis à mourir. Et maintenant, M^{lle} Denyse Bon de Chabran est seule; il faut qu'elle besogne encore, pour sa vie à elle, et cette fatigue-là lui paraît plus ingrate, plus dure, plus assujettissante, que celle qu'elle prenait pour sa sœur Colette. Je ne suis pas inquiet, elle saura trouver où se dévouer.

C'est le propre de ces grandes vertus, filiales ou fraternelles, de ne point admettre que la famille puisse devenir une ruche d'égoïsme, où se concentrerait leur effort; leur élan naturel les porte à faire fonction de providence, hors de chez elles. Cette Léontine Ronce, cette Adeline Mouget, qui soignent pour rien des maîtresses devenues pauvres, et qui travaillent même pour leur rendre quelque aisance, elles furent tout d'abord, celle-là l'éducatrice de ses dix frères et sœurs, celle-ci le soutien d'une mère, d'une grand'mère et d'un mari malades. Cette Marguerite Blanche, qui partage son temps, à Alais, entre les soins des malades et la besogne de femme d'œuvres, elle fit d'abord au chevet des siens son apprentissage de vertu. Cette Émilie Couve, de la Lozère, qui fut une seconde mère pour ses douze frères et sœurs, puis la garde-malade de sa mère, est aujourd'hui la garde-malade de tout le village, celle qui brave les épidémies, qui ensevelit les morts. La philosophie de ces vies nous est donnée par un joli propos de Marie Le Roux, de Ploudaniel (Côtes-du-Nord). Vingt-six ans durant, soutenue par un

dévouement que les conseillers municipaux de sa commune ne craignent pas de comparer à celui des anciens Romains, elle s'est dépensée, tour à tour, dans trois familles de tuberculeux : « La tuberculose, dit-elle, ça me connaît, depuis si longtemps que nous vivons ensemble. » Maintenant elle s'épuise au labeur pour faire vivre sa mère infirme. Et Marie Le Roux déclare : « Pour les soins, je ne fais aucune différence entre ma mère et les malades étrangers ; les malades sont tous nos frères. »

M^{lle} Charle était artiste : elle exposait au Salon, professait dans les écoles de la ville de Paris. Un jour, la misère l'attira : détresse des corps et des âmes, à Pavillons-sous-Bois, pauvreté des vieux loups de mer, à la Rochelle. Un Dominicain qu'en 1913 elle rencontrait lui parla des étudiantes qui sur la Montagne-Sainte-Geneviève ont besoin qu'une femme s'occupe d'elles : « Ce sera moi, » dit M^{lle} Charle. Elle quitta son enseignement, ses pinceaux, et même son appartement ; elle ne voulut plus qu'une simple chambre, dans l'immeuble qu'elle allait louer pour ses étudiantes. Ses anciennes amies voyaient disparaître, tout doucement, les souvenirs de famille qu'on savait lui être chers : un petit bureau de bois de rose, une console, des bibelots, des bijoux. Tout ce passé s'en allait ; il le fallait, afin qu'elle eût des ressources pour préparer l'avenir. Et l'avenir, c'était ce cercle *Veritas* où déjà six cents étudiantes ont passé, trouvant en M^{lle} Charle, quelque fragile que soit sa santé, une conseillère vraiment maternelle, qui s'intéresse à leur travail, soutient leurs découragements, console leur surmenage, va les

soigner quand elles sont malades, et met discrètement à proximité de leur âme tout ce qu'il y a, dans son âme à elle, de ferments de vaillance.

Que ne puis-je faire se succéder, sous vos yeux, tous nos lauréats et lauréates ! A certains moments le défilé paraissait tâtonner ; il serait comme ralenti par le pas incertain d'une infirme, d'une aveugle, qu'on aurait pu croire diminuées par leur infirmité, et qui font figure d'héroïnes. J'en aperçois une dans cette Lozère que ses vertus traditionnelles maintiennent au tout premier rang, cette année comme l'an dernier, sur le palmarès de nos prix : Amélie Savajol, fut de longues années, elle impotente, la colonne de tout un foyer. Léonie Delamotte, à Lille, dès l'âge de treize ans, devint auprès d'un père ouvrier, d'une mère frappée de cécité et d'un frère plus jeune, la gardienne du logis. Elle s'installa dans ce rôle, pour toute sa vie. Un jour, en 1914, une automobile passa. Vous savez le dédain, parfois homicide, qu'affectent ces véhicules à l'endroit des piétons, qui sont pourtant la majorité des hommes, mais qui n'ont pas su encore se faire respecter : Léonie fut bousculée, projetée contre un pylône ; le lendemain, elle était aveugle. Aveugle, on la vit soigner le frère, mourant des suites de la guerre : on la vit soigner le vieux père, jusqu'au trépas ; on la voit toujours soigner sa mère. L'an dernier, sur le seuil d'une maison de Lille, une petite ouvrière déposait une fois la semaine, un repas tout préparé, et se retirait discrètement sans dire son nom : c'était un hommage hebdomadaire. L'Académie, elle aussi, a voulu déposer une offrande, à la porte de ces deux aveugles.

M'adressant à ceux qui forment des dossiers pour les concours de l'an prochain, volontiers leur dirais-je : Soyez prolixes et même bavards ; ne craignez jamais de nous ennuyer par des longueurs. Ce qui nous ennuie, c'est la sécheresse, c'est la monotonie d'attestations qui ressemblent trop à des certificats de bonne vie et mœurs, c'est le laconisme trop hâtif des apostilles parlementaires. Nous sommes plébiscitaires, Messieurs ; ce que nous aimons, c'est que des dossiers s'achèvent par un plébiscite, après s'être attardés en beaucoup de petites histoires : ceux-là sont éloquents et probants. Supposez un instant qu'un incendie, ou qu'un audacieux ennemi du suffrage de tous, détruise les listes électorales de la ville de Bergerac, nous avons à peu près ce qu'il faut pour les reconstituer, dans les seize pages très denses, couvertes de signatures, qui nous demandent un prix pour Sœur Madeleine, des Sœurs de l'Immaculée Conception. Tout Bergerac, sauf elle-même, veut pour elle un peu de gloire. « Elle accorde ses soins, nous dit-on, aux catholiques, aux protestants, aux juifs, aux francs-maçons : c'est un saint Vincent de Paul. » On se raconte dans Bergerac les paroles de Sœur Madeleine. Une nuit, quittant un indigent malade, elle est accostée par deux rôdeurs, qui, menaçants, lui demandent de l'argent : Je n'ai rien, répond-elle. Vous viendrez à mon dispensaire, je vous soignerai, je vous aiderai. » Peu de jours après, un homme arrive avec un pied malade, elle reconnaît l'un des rôdeurs. Il nie, puis il pleure ; la sœur lui trouve du travail, elle avait dit vrai, elle l'aidait. Son dimanche se consacre aux enfants pauvres ; le reste de la semaine, elle s'en va vers toutes les misères physiques

et morales. Elle ne s'appartient jamais, sauf une heure chaque matin, qu'elle donne au Christ. Quel dommage, Messieurs, que Sœur Madeleine n'ait pas le droit d'enseigner ! elle aurait fait un bon professeur de morale en un temps où beaucoup de ceux qui doivent enseigner la morale ne savent plus très bien ce qu'elle est.

Une sœur laïque de Sœur Madeleine, c'est M^{me} Nars, d'origine espagnole, et veuve d'un Français. Voilà quarante-trois ans qu'elle court le Sénégal ; dès qu'une épidémie règne, M^{me} Nars est là, elle s'installe, elle soigne, elle console. Européens et indigènes se disputent, les soins de M^{me} Nars, les occasions de lui dire merci.

Vous connaissez, Messieurs, ces minutes fatidiques où les musées vont fermer : les chefs-d'œuvre sont là, qui vous sollicitent, et l'impitoyable cadran vous bouscule. J'en suis, hélas, à l'une de ces minutes-là. Il me faut passer, en courant, devant les chefs-d'œuvre d'humaine générosité que nous offrent, dans le Cantal, Sœur Hélène, la fondatrice des gardes malades d'Arpajon-sur-Cère, longtemps camarade de toutes les varioles, de toutes les typhoïdes, et aujourd'hui sourde et aveugle ; ou bien, en Champagne, l'abbé Fendler, le curé de Sillery, se faisant au lendemain de la guerre, sur ce sol ravagé, bouleversé, le patient explorateur de tous les coins de terre où des morts avaient pu être oubliés, puis identifiant ces morts, et leur donnant des tombes, dans la douloureuse nécropole nationale qu'est le cimetière de la Pompelle.

Mais avant de refermer, pour un an, les portes de ce que volontiers j'appellerais le Panthéon des braves gens,

je veux vous conduire vers une dernière œuvre, vers une œuvre qui très discrètement nous demandait, non point de l'argent, mais une marque d'approbation pour le bien qu'elle veut faire et qu'elle fait. Elle se nomme *le Phare de France*; c'est de l'autre côté de l'Océan qu'en 1915 le Comité de New-York pour les aveugles de guerre eut l'idée de poser ce phare, en plein Paris. Et toujours ce phare scintille, toujours ce phare rayonne, plus bienfaisant que jamais. Venez voir cela, m'a dit notre confrère M. Jusserand, ambassadeur permanent de nos souffrances et de nos grâces auprès de l'Amérique charitable. Et j'ai vu là, Messieurs, des abîmes d'infortune : un homme, par exemple, qui outre ses deux yeux a perdu ses deux mains ; il y en a, paraît-il, en France, trente-deux comme lui. Mais j'ai pu saluer, sur tous ces visages d'aveugles, une sorte de victoire remportée sur la tristesse de vivre.

Le Phare de France, c'est, pour tous les aveugles de guerre, une porte toujours ouverte, une table toujours posée, une éducation professionnelle toujours offerte ; c'est la maison du labeur, où ils se convainquent qu'ils sont encore bons à quelque chose, et la maison de la gaieté, où les attractions viennent les trouver puisqu'ils ne peuvent plus aller les chercher. *Le Phare de France*, c'est comme une promesse permanente que leur cécité ne les isolera pas de la vie sociale. Ici, de vastes ateliers, où l'on apprend à tisser et à tricoter, à canner des chaises et à faire des brosses, à imprimer en caractères Braille et à relier. Là, une bibliothèque, dont les livres sont imprimés par les aveugles pour être expédiés à d'autres aveugles. Plus loin, une coopérative d'épi-

cerie, où des aveugles sont gérants, comptables, vendeurs. Je ne sache pas que les rapporteurs des prix de vertu aient eu souvent l'occasion de demander des récompenses pour la danse. Eh bien, *Le Phare de France*, une fois la semaine, c'est une salle de bal, car des Américaines de Paris ont naturalisé leurs cœurs dans cette maison de la rue Daru, et des Parisiennes, à leur tour, ont apporté le leur. Elles ont su reconnaître une beauté dans ces visages ruinés, la beauté du sacrifice ; elles ont senti, chez certains, des solitudes intérieures qu'un peu d'amitié pouvait peupler ; elles font la lecture, elles font danser.

Jamais la France n'est avare de reconnaissance chaque fois qu'en Amérique elle trouve de la générosité : nos deux mille trois cents aveugles de guerre, dont près de la moitié ont passé au *Phare de France*, pour y apprendre un métier, voient plus clair que nous-mêmes, Messieurs, lorsque au-dessus de toutes les brumes, brumes de la politique internationale ou brumes de l'Océan, leurs regards, tout fiévreux de ne pouvoir pleinement s'épanouir, s'orientent avec une confiance éperdue vers le beau rayon d'éloquente et lumineuse charité qui s'alluma là-bas pour resplendir ici.

Sous le double reflet de ce rayon et des grandes ombres qui tombent de ces yeux clos, jetons un dernier coup d'œil sur les deux cortèges que nous avons vus se rapprocher et fraterniser, celui des souffrances et celui des vertus. Tantôt les malheurs domestiques font éclore les plus nobles vertus de famille ; tantôt l'appel de la misère ou la rencontre de certaines détresses, plus

pitoyables encore, qui n'osent pas ou ne savent pas appeler, suscitent des merveilles de bienfaisance. On dirait, parfois, que la souffrance ne chemine à travers le monde que pour dégager de la gangue commune des âmes quelques trésors qui ne demandaient qu'à se laisser révéler. En cette époque où d'ingénieux esprits s'amuse à aux éloges les plus imprévus, celui de la gourmandise, ou du mensonge, ou de la paresse, vous paraîtrais-je paradoxal en ayant l'air d'esquisser cet éloge de la souffrance, dont tant de belles vertus ne sont souvent que les apprenties? Nous ne cesserons pas, assurément, de lui opposer les remèdes de la science — ils ont leur efficacité — ou le remède de nos lois sociales — je n'en nierai pas l'opportunité. Mais puisque nous savons qu'il y aura toujours des souffrances, nous leur saurons gré, pour l'honneur de la dignité humaine, d'attirer à jamais vers elles, dans le cadre même du plan divin, cette compagne très douce, très assidue, très compatissante, qui s'appelle la vertu de charité.

